



Interhospitalière Régionale des Infrastructures de Soins
Association régie par la loi du 8 juillet 1976

Interhospitalenkoepel van de Regio voor Infrastructurele Samenwerking
Vereniging onderworpen aan de wet van 8 juli 1976

Rue Dejoncker 46 ● 1060 Bruxelles
Dejonckerstraat 46 ● 1060 Brussel
Tel.: 02/543 78 11 ● Fax : 02/543 78 43
iris@iris-hopitaux.be
iris@iris-ziekenhuizen.be

Rapport annuel d'activité de l'Association iris-Faîtière année 2020

Assemblée générale statutaire

30/06/2021

TABLE DES MATIERES

Contexte	4
Gouvernance du réseau iris	5
Les organes de gestion de l'association Faïtière	5
Modifications des dispositions légales	7
Réseaux Hospitaliers Cliniques Locorégionaux	7
Gestion d'iris-Faïtière	7
Gouvernance des associations locales	9
Mandats de gestion temporaires	9
Groupement Hospitalier Universitaire de Bruxelles - GHUB	10
Présidences et Directions des associations locales	10
Volet Coordination générale	11
Collèges, Comités et Groupes de travail	11
Comité de direction du réseau	12
Volet Coordination médicale et de soins	12
Travaux réalisés en commun	12
Collège des Directions médicales	13
Collège des Directions infirmières	13
Volet Coordination ressources humaines	14
Orientations en matière de statut du personnel	14
Travaux réalisés en commun	15
Collège RH	16
Volet Coordination financière	16
Travaux réalisés en commun	16
Outils informatiques	17
Collège Finances	17
Volet Coordination Tar-Fac	18
Travaux réalisés en commun	18
Collège Tar-Fac	18
Volet Coordination juridique	19
Travaux réalisés en commun	19
Travaux spécifiques	19
Collège juridique	20
Volet Missions de service public	21
Créances CPAS	22
Volet Tutelle sur les associations locales	22
Les commissaires iris-Faïtière auprès des associations locales	22
Dossiers soumis à tutelle	22

Volet Contrôle financier	23
Décisions du Conseil d'administration.....	23
Evolution des principaux indicateurs financiers et d'activité du réseau.....	24
Budget 2020 et comptes 2020 (estimations provisoires).....	26
Evolution des comptes	27
Volet Suivi Immobilier	28
CHU Saint-Pierre.....	28
Institut Jules Bordet	29
Groupement OSIRIS Brugmann-HUDERF	30
CHU Brugmann.....	31
Hôpitaux Iris Sud	33
Volet iris-Academy	36
E-learning	37
Plan langues.....	39
Volet iris-Achats	40
Bilan 2020	40
Marchés publics	41
Equipe iris-Achats	42
Volet iris-Recherche	43
Appel à projets.....	43
Campagne « Les Héros d'iris ».....	43
Conseil d'administration d'iris-Recherche	43
Volet Audit interne	44
Comité d'audit.....	44
Cellule d'audit interne	44
Missions d'audit interne	45
Volet Représentation	46
Niveau régional	46
Niveau fédéral.....	47
Niveau international	47
Volet Communication	48
Comptes annuels de l'Association iris-Faitière	49
Rapport des commissaires du Collège réuni	53
Annexes	54
Annexe 1 : Rapport du réviseur aux comptes annuels 2020.....	54
Annexe 2 : Comptes annuels 2020 BNB.....	54
Annexe 3 : Rapport annuel relatif à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois en 2020	55
Annexe 4 : Liste des dossiers de Tutelle en 2020	58
Annexe 5 : Liste des dossiers de Contrôle en 2020	65

CONTEXTE

L'année 2020 a été une année pour le moins particulière. Tous les pays du globe ont été bousculés par une pandémie sans précédent depuis la première guerre mondiale, bousculés tant par l'ampleur de la contagion qu'elle a engendrée que par les effets directs et indirects qui en ont découlé.

Le secteur hospitalier n'a pas été épargné. Au contraire, il a été aux premières loges depuis le tout début de l'épidémie de SARS-CoV-2, pour faire face aux complications multiples et graves de ce virus, mais aussi pour assumer un rôle prépondérant dans le dépistage puis dans la vaccination. Il est peu dire à quel point cette bataille a été stressante, angoissante, usante pour l'ensemble de nos personnels. Fin 2020, la guerre contre la Covid-19 n'est pas encore gagnée, mais l'espoir est bien présent avec l'accélération des campagnes de vaccination à partir de janvier 2021 et l'efficacité des vaccins contre les complications et les hospitalisations.

A mon sens, il faudra se souvenir de cette année en ce qu'elle apporte comme principaux enseignements pour l'avenir :

- 1) La mémoire est parfois courte : les leçons de l'épidémie SARS-CoV de 2002-2004 n'ont pas survécu au temps, ni à la logique d'économies budgétaires. La crise Covid-19 nous a tous rappelé que le risque de pandémie est bien réel. Il devra être intégré plus efficacement et surtout plus durablement dans nos politiques de santé et nos hôpitaux devront y être préparés. De manière plus générale, l'attention portée aux mesures de prévention des contaminations « nosocomiales » devra encore être renforcée dans toutes les institutions de soins.
- 2) La crise aura eu le mérite de mettre en lumière toute une série de failles de notre système de soins de santé dénoncées par certains depuis longtemps : des normes d'encadrement au chevet du patient insuffisantes, des organisations trop rigides car calquées sur une logique de financements basée sur des normes « structurelles », une politique volontariste de fermeture d'un maximum de lits (notamment intensifs), l'insuffisance de structures alternatives à l'hospitalisation, une dévalorisation des rôles dévolus à certains praticiens, en particulier les médecins généralistes, la pénurie de soignants infirmiers et médecins, l'éparpillement des responsabilités politiques entre tant de Ministres et d'administrations de la santé, ...
- 3) La reconnaissance est parfois éphémère : au terme de la première vague, il n'y avait plus guère d'applaudissements dans les rues à 20h. Espérons que l'on se souviendra de cette émotion populaire suscitée par nos soignants au cours de cette crise lorsque l'heure viendra des économies sur les dépenses publiques afin de rééquilibrer le budget fédéral.
- 4) Le télétravail n'est plus un tabou ou une exception. Pour bien des métiers, y compris à l'hôpital, il sera la règle à l'avenir pour une part importante du temps de travail.

Pour le réseau iris, l'année 2020 est celle de la redéfinition de son rôle. Avec l'ordonnance du 22 octobre 2020 modifiant le chapitre XIIbis de la loi organique des CPAS, les missions de la faitière sont fondamentalement revues. Pour la rédaction du présent rapport, nous avons choisi une présentation conforme au rôle attendu d'iris à l'avenir. Quant aux pouvoirs de tutelle d'iris, ils sont ceux en vigueur dans la loi CPAS avec un changement de périmètre dès la parution de l'ordonnance susmentionnée.

Avec la mise en œuvre de la réforme du paysage hospitalier et la création des réseaux locorégionaux, la logique de collaboration instaurée en 1996 entre nos 5 hôpitaux publics est appelée à évoluer. Espérons que ce soit dans le sens d'un élargissement du nombre de partenaires pour constituer un réseau rassemblant tous les hôpitaux bruxellois de l'ULB.

GOUVERNANCE DU RÉSEAU IRIS

LES ORGANES DE GESTION DE L'ASSOCIATION FAÏTIÈRE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 31 décembre 2020

Assemblée générale : 42 + 4

Le président : Mr. Renaud WITMEUR

Les 4 vice-présidents :

Mr. Olivier COLIN

Mme Isabelle EMMERY

Mme Micheline LOIJENS

Mr. Jeroen SCHOENMAECKERS

Mme Latifa AHMIRI

Mr. Mustapha AKOUZ

Mr. Jean ALEXIOU

Mme Myriem AMRANI

Mr. Alain BAULER

Mr. Christian CEUX

Mr. Philippe CLOSE

Mr. Ibrahim DONMEZ

Mme Fatiha EL KHATTABI

Mr. Ahmed EL KTIBI

Mme Filiz GÜLES

Mme Faouzia HARICHE

Mr. Marwan HOBEIKA

Mme Soetkin HOESSEN

Mme Chantal HOORNAERT

Mr. Jacques JANI

Mr. Jérôme JOLIBOIS

Mr. Johan KIPS

Mme Karine LALIEUX

Mr. Mourad MAIMOUNI

Mme Maryam MATIN FAR

Mr. Vincent NINANE

Mr. Marc NOPPEN

Mr. Jacques OBERWOITS

Mr. Mohamed OURIAGHLI

Mr. Yannick PIQUET

Mme Saliha RAISS

Mr. Robby REYNAERT

Mme Isabelle RIGAUX

Mme Alexandra ROOS

Mme Leticia SERE

Mr. Jean SPINETTE

Mme Sylvie TENOUTASSE

Mr. Jasper VAN HERZEELE

Mme Victoria VIDEGAIN SANTIAGO

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Bertrand WERT

+ 4 représentants des communes non hospitalières

Suppléants*

Mr. Jacques CRETEUR

Mr. Dirk VERBEELEN

Invités :

Mr. Chritos DOULKERIDIS

Mme Laurette ONKELINX

Mr. Robert TOLLET

Conseil d'administration : 32 + 4

Le président : Mr. Renaud WITMEUR

Les 4 vice-présidents :

Mr. Olivier COLIN

Mme Isabelle EMMERY

Mme Micheline LOIJENS

Mr. Jeroen SCHOENMAECKERS

Mr. Mustapha AKOUZ

Mr. Jean ALEXIOU

Mme Myriem AMRANI

Mr. Alain BAULER

Mr. Philippe CLOSE

Mr. Ibrahim DONMEZ

Mme Fatiha EL KHATTABI

Mme Filiz GÜLES

Mme Faouzia HARICHE

Mr. Marwan HOBEIKA

Mme Soetkin HOESSEN

Mme Chantal HOORNAERT

Mr. Jacques JANI

Mr. Johan KIPS

Mme Karine LALIEUX

Mr. Vincent NINANE

Mr. Marc NOPPEN

Mr. Jacques OBERWOITS

Mr. Mohamed OURIAGHLI

Mr. Yannick PIQUET

Mme Saliha RAISS

Mr. Robby REYNAERT

Mme Alexandra ROOS

Mme Leticia SERE

Mr. Jean SPINETTE

Mme Sylvie TENOUTASSE

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

Mr. Joris WAGEMAKERS

+ 4 représentants des communes non hospitalières

Suppléants*

Mr. Jacques CRETEUR

Mr. Dirk VERBEELEN

Invités :

Mr. Christos DOULKERIDIS

Mme Laurette ONKELINX

Mr. Robert TOLLET

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des statuts de l'Association iris-Faîtière, le Bureau du Conseil d'administration est composé du Président, des quatre vice-Présidents et de l'Administrateur délégué. Il a été élargi à deux membres du Conseil d'administration des Hôpitaux Iris Sud qui siègent avec voix consultative.

Les Commissaires du Collège réuni et le Commissaire régional, ainsi que les autres membres de la Direction de la Faîtière sont invités permanents aux séances du Bureau.

Durant la crise de la Covid, les Directeurs généraux des cinq hôpitaux du réseau iris sont également conviés aux réunions.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Conformément aux statuts de l'Association iris-Faîtière, le Comité stratégique est constitué des six membres du Bureau du Conseil d'administration et des personnes suivantes :

Composition au 31 décembre 2020

Ibrahim DOMNEZ	Région Bruxelles-Capitale
Filiz GÜLES	HUDERF
Chantal HOORNAERT	Institut Jules Bordet
Johan KIPS	ULB
Karine LALIEUX	CHU Saint-Pierre
Marc NOPPEN	VUB
Laurette ONKELINX	CHU Brugmann
Saliha RAISS	Région Bruxelles-Capitale
Jean SPINETTE	Hôpitaux Iris Sud

+ 1 représentant des communes non-hospitalières issu du Conseil d'administration (vacant)

Le Comité stratégique ne s'est pas réuni dans le courant de l'année 2020. Il est appelé à disparaître à l'avenir, suite à la modification du Chapitre XIIbis de la loi organique des CPAS.

LES COMMISSAIRES DU COLLÈGE RÉUNI DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

En application de l'Ordonnance du 22 décembre 1995, les deux Commissaires du Collège réuni, Madame Ethel SAVELKOUL et Monsieur Miguel LARDENNOIS assistent avec voix consultative à toutes les réunions des organes de gestion de l'Association iris-Faîtière – repris ci-dessus – dans le cadre de la tutelle prévue par ladite Ordonnance.

LE COMMISSAIRE RÉGIONAL

Monsieur Michel DIERICK est le Commissaire régional chargé du suivi du contrôle budgétaire et assiste également avec voix consultative à toutes les réunions des organes de gestion de l'Association iris-Faîtière.

LE RÉVISEUR D'ENTREPRISE

RSM Inter Audit assure le révisorat des comptes 2020 de l'Association iris-Faîtière.

TRANSPARENCE RELATIVE AUX MANDATAIRES PUBLICS

Un rapport annuel spécifique établi conformément à l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission Communautaire Commune du 14 décembre 2017 et relatif à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics siégeant dans les organes présentés ci-avant, est joint en annexe au présent rapport.

Conformément à la Loi du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine, l'Association iris-Faïtière déclare également chaque année les mandataires assujettis et les rémunérations liées à leur mandat auprès de la Cour des comptes.

MODIFICATIONS DES DISPOSITIONS LÉGALES

L'ordonnance du 22/10/2020 modifiant l'article 79 et le chapitre XII bis de la loi du 8/07/1976 organique des CPAS a été publiée et modifie sensiblement le rôle et les missions de l'Association faitière. Elle redéfinit les missions de l'Association faitière comme suit :

1. La tutelle sur la légalité des décisions et le respect des statuts ;
2. La définition et contrôle des missions d'intérêt général ;
3. Le contrôle financier lié aux intérêts des communes associées ;
4. La fixation des orientations en matière de statut du personnel (non-médical).

Ces missions s'appliquent sur les associations locales et sur les asbl hospitalières ayant une participation publique. La tutelle ne s'applique pas au réseau locorégional, ni aux associations privées de ce réseau.

Les dispositions antérieures relatives à la « direction générale de l'activité hospitalière » des associations locales et, notamment à l'élaboration d'un plan stratégique pour le réseau iris, ne sont plus en vigueur. Elles sont remplacées par les dispositions de l'article 14 de la Loi coordonnée des hôpitaux sur le réseautage hospitalier.

RÉSEAUX HOSPITALIERS CLINIQUES LOCORÉGIONAUX

Suite à la mission confiée en juin 2019 dans le cadre de la mise en place des réseaux hospitaliers cliniques locorégionaux, le Conseil d'administration d'iris-Faïtière a décidé en janvier 2020 de privilégier un scénario rassemblant les cinq hôpitaux publics, l'Hôpital Erasme et le CHIREC en vue de constituer ensemble un Réseau Hospitalier Clinique Locorégional. Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année avec une première proposition de textes fondateurs établis en novembre.

En décembre 2020, les Présidents des Conseils médicaux des CHU Brugmann et Saint-Pierre ont instamment demandé d'étudier d'autres scénarios instaurant 2 réseaux composés de ces 7 hôpitaux. Les travaux se poursuivent en 2021.

GESTION D'IRIS-FAÏTIÈRE

Comme partout dans le pays, l'année 2020 d'iris-Faïtière a été marquée par l'organisation systématique des activités administratives en télétravail. Notre fonctionnement s'est adapté dans la mesure du possible et les outils informatiques ont été fournis pour permettre ce travail

à distance. Une très grande partie des activités de coordination habituelles a été largement freinée au cours de cette période.

L'ÉQUIPE IRIS-FAÏTIÈRE

Composition au 31 décembre 2020

Nancy ABBELOOS	Conseillère économique
Isabelle ANTONIO	Secrétaire d'administration
Philippine CARYN	Développeur e-learning
Daniel DE BRABANDERE	Contrôleur de gestion
Francis de DREE	Directeur opérationnel
Luc DETAVERNIER	Conseiller pour la politique de santé mentale
Aline DEWALSCHE	Conseillère juridique
Katrin HERTOGS	Taaltrainer
Kathleen HEYLENBOSCH	Taaltrainer
Caroline HOMMEZ	Digital Content Manager
Lien JANSEN	Coordinatrice Taaltrainers
Olivia KOENTJES	Taaltrainer
Wadie LAARISSI	Assistant administratif
Liudmila MALTSEVA	Graphiste e-learning
Anneleen MAMPAEY	Taaltrainer
Eric MASCART	Conseiller RH
Mireille MEUNIER	Agent d'accueil
Stefanie PEETERS	Taaltrainer
Anna PERNA	Assistante de la Présidence et de la Direction générale
Hamid RAZMARA	Responsable informatique & Datamanager
Bénédicte REGNIER	Développeur e-learning
Michiel RENIER	Coordinateur Développement e-learning
Doris SESSOLO	Directrice RH
Alessandro SURIANO	Auditeur interne
Dirk THIELENS	Administrateur délégué-adjoint
Christian VANDERCAM	Gestionnaire financier
Angélique VAN LAERE	Traductrice
Céline VAN RAEMDONCK	Team-Support iris-Academy
Lieze WALCARIUS	Taaltrainer
Etienne WÉRY	Administrateur délégué

ETP budget	2019	2020	VTE begroting
Personnel interne	16,6	15,5	Intern personeel
Personnel refacturé	1,8	3,5	Doorgekrend personeel
Sous-total Missions statutaires	18,4	19,0	Subtotaal statutaire opdrachten
Personnel Taaltraining	5,8	6,0	Personneel Taaltraining
Personnel e-Learning	4,7	5,0	Personneel e-Learning
Personnel Omega-T	0,0	0,0	Personneel Omega-T
Sous-total iris-Academy	10,5	11,0	Subtotaal iris-Academy
Sous-total Audit Réseau	2,0	2,0	Subtotaal Audit Réseau
TOTAL ETP iris-Faïtière	30,9	32,0	TOTAAL VTE iris-Koepel
Bilan social (moyenne)	28,2	28,1	Sociale balans (gemiddelde)

GOUVERNANCE DES ASSOCIATIONS LOCALES

MANDATS DE GESTION TEMPORAIRES

La perspective de la mise en œuvre du GHUB a incité à la prolongation des mandats ad interim et à en désigner de nouveaux à la tête de plusieurs associations du réseau. Cette situation n'est pas souhaitable dans la durée et il faut espérer que des décisions soient prises d'ici la fin 2021 dans le cadre de l'évolution de ces associations et de la reconfiguration du réseau iris.

MANDAT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL A.I. AUPRÈS DE L'INSTITUT JULES BORDET

Suite au départ de Monsieur Stéphane Rillaerts en mars 2020, Monsieur Etienne Wéry a été désigné en qualité de Directeur général ad interim pour, en sus de sa mission de commissaire confiée par iris-Faïtière en 2019, gérer la transition vers la nouvelle gouvernance de l'Institut avec l'Hôpital Erasme. Il a dû renoncer à ces deux fonctions suite à de graves problèmes de santé et Monsieur Francis de Drée a pris la relève fin mai 2020

Madame Nancy Abbeloos, Conseillère économique à iris-Faïtière, a également été détachée à l'Institut J. Bordet tout au long de l'année 2020 pour accompagner le commissaire dans le cadre de l'amélioration du contrôle de gestion et du processus budgétaire.

MANDAT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL A.I. AUPRÈS DU CHU BRUGMANN ET DE L'HUDERF

Monsieur Dirk Thielens a poursuivi ses fonctions de Directeur général ad interim du CHU Brugmann et de l'HUDERF tout au long de l'année 2020.

MANDAT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL A.I. AUPRÈS D'IRIS-ACHATS

Monsieur Dirk Thielens a poursuivi ses fonctions de Directeur général ad interim d'iris-Achats tout au long de l'année 2020.

MANDAT DE COMMISSAIRE IRIS AUPRÈS DU CHU BXL POUR LA DIRECTION RH

Madame Doris Sessolo a poursuivi ses fonctions de commissaire iris en charge de la direction des Ressources humaines du CHU de Bxl tout au long de l'année 2020.

Les objectifs prioritaires de cette mission, initiée suite au départ de la Directrice précédente, sont d'assurer la continuité, de stabiliser et de fiabiliser les services indispensables et les activités critiques du département RH (comme les activités de recrutement et de paie), de définir et de mettre en place un plan de réorganisation établi en collaboration avec les Directeurs généraux du CHU Saint-Pierre, de l'Institut Jules Bordet, du CHU Brugmann et de l'HUDERF et de préparer la collaboration avec les équipes RH de l'hôpital Erasme dans le cadre du GHUB.

MANDAT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL A.I. AUPRÈS DU CHU DE BRUXELLES

Suite au départ à la pension de Monsieur Michel Govaerts en septembre 2020, Monsieur Francis de Drée a été désigné en qualité de Directeur général ad interim du CHU Bxl.

GRAND HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE BRUXELLES - GHUB

Le Conseil d'Administration d'iris-Faïtière de septembre 2020 a approuvé la décision du Conseil d'Administration de l'Institut Jules Bordet du 30/07/2020 et la décision du Conseil d'Administration de l'HUDERF du 13/08/2020 d'approuver la convention, la structure et les statuts du GHUB.

Les parties constituent entre elles un « groupement hospitalier » au sens de l'article 8 de l'arrêté royal du 30 janvier 1989 fixant les normes complémentaires d'agrément des hôpitaux et des services hospitaliers et précisant la définition des groupements d'hôpitaux et les normes particulières qu'ils doivent respecter. Ce groupement prendra la forme juridique d'une ASBL et regroupera l'Institut Jules Bordet, l'HUDERF et l'Hôpital Erasme.

L'objectif des parties est de confier au groupement qu'elles constituent le pilotage stratégique et opérationnel dans le but, à terme, d'aboutir à la fusion de leurs différents hôpitaux.

PRÉSIDENTS ET DIRECTIONS DES ASSOCIATIONS LOCALES

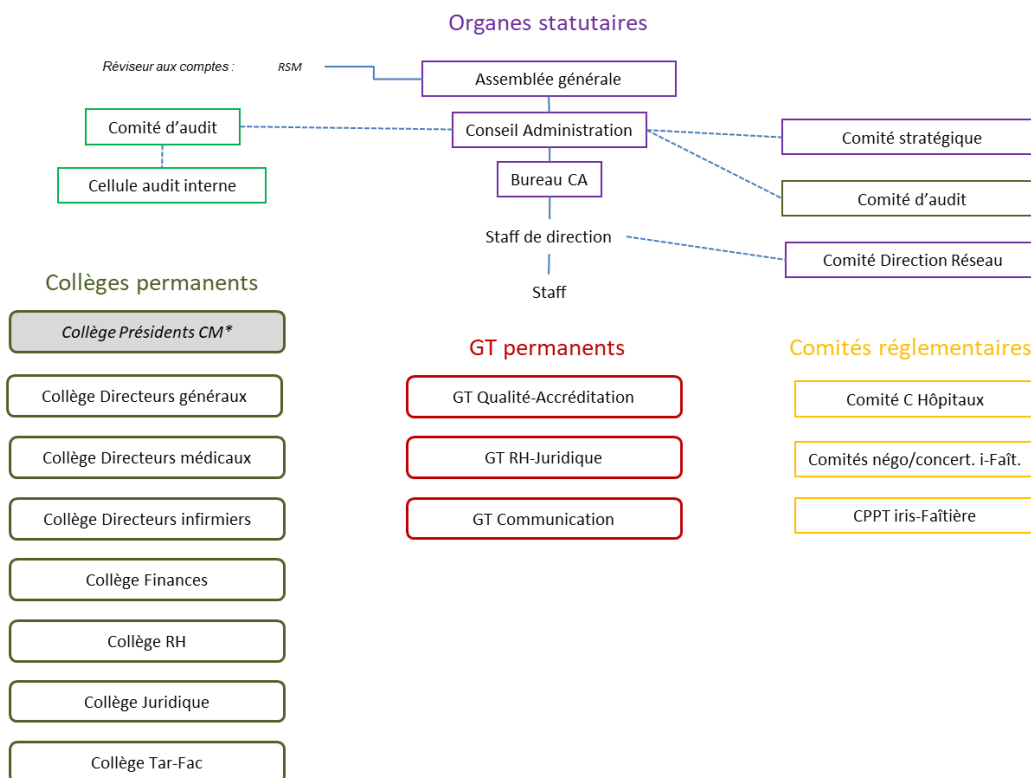
Situation au 31 décembre 2020

Associations	Président et Vice-Présidents CA	Directeur général
Institut Jules Bordet	Robert TOLLET (Président)	Francis de DREE (ad interim)
CHU Brugmann Site Horta Site Reine Astrid Site Brien	Laurette ONKELINX (Présidente) Fatiha EL FHATTABI (Vice-Présidente) Fabien MOREAU (Vice-Président)	Dirk THIELENS (ad interim)
HUDERF	Filiz GÜLES(Présidente) Julie FISZMAN (Vice-Présidente)	Dirk THIELENS (ad interim)
Hôpitaux Iris Sud Site Baron Lambert Site Bracops Site Etterbeek-Ixelles Site Molière Longchamp	Jean SPINETTE (Président a.i.) Fabienne MIROIR (Vice-Présidente) François TIHON (Vice-Président a.i.) Jean LAURENT (Vice-Président a.i.)	Catherine GOLDBERG
CHU Saint-Pierre Site Saint-Pierre Site César de Paepe	Mohamed OURIAGHLI (Président) Micheline LOIJENS (Vice-Président)	Philippe LEROY
CHU Bruxelles	Philippe CLOSE (Président) Jérôme JOLIBOIS (Vice-Président)	Francis DE DREE (ad interim)
LHUB-ULB	Philippe LEROY (Président)	Jacques VANDERLINDEN
iris-Achats	Renaud WITMEUR (Président)	Dirk THIELENS (ad interim)
iris-Recherche	Nicolas DECONINCK (Président)	-

VOLET COORDINATION GÉNÉRALE

COLLEGES, COMITES ET GROUPES DE TRAVAIL

Outre les groupes de travail ponctuels, créés sur base d'un sujet ou d'un dossier précis, une série de Collèges et Comités fonctionnent de manière permanente dans le cadre de la gestion d'iris-Faïtière et de la coordination du réseau iris.



* En suspens

Ils rassemblent les responsables d'une activité particulière et traite les sujets proposés par les différentes directions concernées ou à la demande du CDR. La structure est strictement collégiale, formelle ou informelle selon les points à l'ordre du jour.

L'objectif de ces réunions est de construire un lien spécifique et particulier entre les partenaires de même métier qui font face à des défis et problématiques identiques. Les buts sont notamment le partage d'expériences et la construction de solutions à des problèmes similaires.

LE COMITÉ DE DIRECTION DU RÉSEAU

Un organe rassemble les principaux décideurs de notre organisation : il s'agit du Comité de Direction du réseau (CDR). Il est en charge de tous les sujets partagés entre les associations du réseau, émanant de l'un ou l'autre des hôpitaux ou d'un Collège ou Comité susmentionné.

Il est le principal organe qui valide les propositions à soumettre au Conseil d'administration d'iris-Faïtière et qui concernent tout le réseau. Il se réunit une fois par semaine en principe.

Composition au 31 décembre 2020 :

Francis DE DREE	iris-Faïtière/ Bordet
Dominique DE VALERIOLA	Institut Jules Bordet
Nicolas DECONINCK	HUDERF
Catherine GOLDBERG	Hôpitaux Iris Sud
Philippe LEROY	CHU Saint-Pierre
Isabelle LOEB	CHU Saint-Pierre
Doris SESSOLO	iris-Faïtière
Dirk THIELENS	iris-Faïtière / Brugmann / Huderf
Pierre WAUTHY	CHU Brugmann
Etienne WÉRY (Président)	iris-Faïtière

VOLET COORDINATION MÉDICALE ET DE SOINS

TRAVAUX RÉALISÉS EN COMMUN

ORGANISATION MÉDICALE DANS LE CADRE DU PUH COVID-19

L'ensemble des médecins-chefs du réseau a mis en place, avec l'appui de la faïtière, une coordination régulière entre elle. Cette organisation a été particulièrement efficace dans le cadre de la crise de la COVID-19 où les liens entre les intervenants se sont particulièrement soudés (réunions 3x/semaine). Ces rencontres se sont focalisées sur l'évolution des structures hospitalières durant les différentes phases du Plan d'Urgence Hospitalier et les réponses à donner aux problématiques rencontrées. Cette coordination a été étendue dès mars 2020 aux Hôpitaux Erasme et CHIREC.

PARTENARIAT AVEC LA HAUTE ECOLE FRANCISCO FERRER

De son côté, pour le Collège infirmier, l'année 2020 aura été spécifiquement consacrée au développement du 'sourcing' de proximité, par une meilleure gestion du potentiel de recrutement des stagiaires infirmiers en dernière année d'étude.

Pour ce faire, iris-Faïtière et la Haute Ecole Francisco Ferrer (H.E.F.F.) développent ensemble un partenariat au bénéfice de la formation des étudiants du département paramédical de la H.E.F.F. Dans ce cadre, iris-Faïtière propose au département paramédical (soins infirmiers et sage-femme) de la H.E.F.F. l'accès à la plateforme d'apprentissage en ligne développée par iris Academy. Le but est de participer activement à l'apprentissage de leurs étudiants en donnant la possibilité à ceux-ci de suivre des modules de formation de type professionnel qui ont actuellement cours dans les hôpitaux publics de la région bruxelloise.

Un certificat de réussite relatif à ces modules de formation est téléchargeable par les utilisateurs une fois le cours terminé. Par exemple, il y a un certificat de réussite du module « hygiène des mains », du module « règle de trois », etc. L'obtention de ces certificats de réussite participe à l'augmentation de la qualité des stages des étudiants durant leurs études et leur donne une réelle valeur ajoutée lors du processus de recrutement en fin d'études.

Une convention est signée, en décembre 2020, entre la Ville de Bruxelles et le réseau iris afin de formaliser ce partenariat.

GESTION DES STAGES INFIRMIERS

Toujours dans la logique de développement du 'sourcing' de proximité, le marché « Logiciel de gestion des stages » a été attribué au soumissionnaire Opal Solutions par le Bureau du Conseil d'administration d'iris-Faïtière en novembre 2020.

Le logiciel s'appelle INTERNEO et sera déployé auprès de l'ensemble des hôpitaux du réseau. Il s'agit d'une solution web, accessible et disponible 24h/24, qui gère notamment :

- Les demandes de stages, par école, par spécialité, par unité de soin, et par année d'études ;
- Les périodes (matin, après-midi, nuit), les horaires attribués ;
- Les détails de stage et l'identité des étudiants (en ce compris son adresse email) ;
- L'évaluation interne du stage et de l'étudiant par l'hôpital en vue d'identifier les « bons éléments » pouvant être recontactés par les services RH de l'hôpital ;
- La communication directe entre les intervenants.

COLLÈGE DES DIRECTIONS MÉDICALES

Composition au 31 décembre 2020

Dominique DE VALERIOLA	Institut Jules Bordet
Nicolas DECONINCK	HUDERF
Isabelle LOEB	CHU Saint-Pierre
Philippe PEETRONIS	Hôpitaux Iris Sud
Pierre WAUTHY	CHU Brugmann
<i>Vacant</i>	iris-Faïtière

COLLÈGE DES DIRECTIONS INFIRMIÈRES

La Présidence du Collège des Directions infirmières change chaque année et est assurée à tour de rôle par un des Directeurs : Jan Foubert (HUDERF) jusque juillet 2020, Geneviève De Jonghe (Institut Jules Bordet) depuis lors.

Composition au 31 décembre 2020

Geneviève DE JONGHE (Présidente)	Institut Jules Bordet
Danny DECLERCQ	Hôpitaux Iris Sud
Jan FOUBERT	HUDERF
Yassine KHADIRA BEN KADDOUR	CHU Brugmann
Carine LAMBEAU	CHU Saint-Pierre
<i>Vacant</i>	iris-Faïtière

VOLET COORDINATION RESSOURCES HUMAINES

ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE STATUT DU PERSONNEL

En 2020, quatre protocoles d'accord ont été conclus au sein du Comité C – Hôpitaux, applicables à tout le réseau iris :

- CA du 15/07/2020 – Protocole d'accord-cadre n°2020/01
- CA du 16/12/2020 – Protocole n°2020/02 relatif au financement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'intervention dans l'octroi d'un abonnement STIB et d'une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel.
- CA du 16/12/2020 – Protocole n°2020/03 relatif au règlement concernant le remboursement des abonnements STIB et l'octroi d'une prime de fin d'année.
- CA du 16/12/2020 – Protocole n°2020/04 relatif au règlement de la prime d'encouragement du personnel hospitalier.

Le **Protocole d'accord-cadre 2020/01** porte sur de nombreux sujets. Il introduit les mesures suivantes :

1. **Changement de statut des travailleurs de niveau E et principe d'une carrière accélérée**
Les travailleurs précédemment occupés sous contrat de travail d'ouvrier se sont vus accorder le statut d'employé à partir du 01/10/2020.

Les travailleurs de niveau E ont été revalorisés par un passage accéléré vers le niveau D à partir du 01/1/2020.

Un projet pilote a été lancé sous forme de plans de formation complémentaire ayant pour objectif de favoriser l'évolution du personnel peu qualifié vers des métiers transversaux ou de niveau supérieur dans les hôpitaux.

2. **Congés sociaux**

Les conditions d'octroi des congés sociaux ont été assouplies par l'autorisation de les prendre aussi en cas d'événement prévisible.

Le nombre de jours de congés sociaux non payés a été augmenté pour tous les travailleurs et le nombre des jours payés a été augmenté pour les travailleurs ayant au moins 2 enfants.

3. **Congé d'études**

Comme le développement du personnel constitue un enjeu fondamental pour assurer un fonctionnement optimal des hôpitaux du réseau, un système inspiré des règles du congé éducation payé existant dans le secteur privé a été mis en place.

4. **Intervention dans les frais de déplacement**

Les déplacements à vélo sont remboursés à hauteur de 0,24 euro /km depuis le 01/10/2020.

5. **Assimilation de la cohabitation légale au mariage**

Les jours de congé de circonstance à l'occasion du mariage du travailleur sont également accordés lorsqu'ils signent une déclaration de cohabitation légale.

Il en va de même pour les avantages financiers prévus dans certains hôpitaux à l'occasion du mariage.

6. Temps d'habillage

L'horaire de travail du personnel astreint au port d'une tenue de travail débute et se termine au vestiaire. Il est dès lors permis à ce personnel d'arriver un peu plus tard dans son service et de le quitter un peu avant la fin de l'horaire, afin de lui laisser le temps de revêtir sa tenue de travail et de remettre sa tenue de ville pendant l'horaire de travail convenu.

7. E-learning

Le Département de formation des Ressources humaines détermine chaque année avec la Direction infirmière quelles sont les formations obligatoires pour quels départements, catégories de personnel et services, le délai dans lequel les compétences doivent être acquises et à quelle fréquence les rappels doivent avoir lieu.

8. Modalités d'organisation des actions syndicales et des grèves

Etant donné l'importance d'un dialogue social constructif, il y a lieu de tout mettre en œuvre afin d'en améliorer le fonctionnement.

Dans cet esprit, des mesures ont été prises pour clarifier les interlocuteurs et des modalités ont été précisées au sujet des affichages aux valves et de l'organisation des assemblées générales.

Enfin, comme la prévisibilité des absences est primordiale pour sauvegarder l'organisation du travail, des procédures ont été introduites en matière de préavis de grèves et d'actions, avec une distinction entre les actions organisées au niveau national ou régional et celles qui concernent spécifiquement tout ou partie du réseau iris. Dans ce dernier cas, un mécanisme de prévention des conflits sociaux a été mis en place.

Les **Protocoles d'accord 2020/02 et 2020/03** prévoient deux autres avancées importantes pour l'ensemble des travailleurs statutaires et contractuels du réseau iris :

1. Un abonnement STIB gratuit a été octroyé à tous les travailleurs à partir du 01/03/2021 ;
2. Une prime de fin d'année a été payée en décembre 2020 : son montant brut était de 600 euros, attribués en fonction des prestations au cours de l'année 2020.

Le **Protocole d'accord 2020/04** a organisé l'octroi aux membres du personnel d'une prime d'encouragement afin de le remercier des efforts déployés dans le cadre de la lutte contre la deuxième vague de la pandémie de coronavirus. Cette prime a aussi été payée en décembre 2020 ; son montant brut était de 985 euros attribués en fonction des prestations au cours de la période de référence, soit du 01/09/2020 au 30/11/2020.

TRAVAUX RÉALISÉS EN COMMUN

L'année 2020 a été marquée principalement par cette pandémie qui a mis tous les hôpitaux à rude contribution, en particulier nos ressources humaines ...

INFORMATIONS DU PERSONNEL

De nombreuses réunions du Comité C ont été organisées afin de convenir des mesures appropriées en matière de ressources humaines. Dans ce contexte, un FAQ a été rédigé et régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des règles relatives à la pandémie. Celui-ci a traité une multitude de problématiques telles que les dispositions concernant le télétravail, la quarantaine avec les spécificités pour le personnel soignant, les protections individuelles, les voyages à l'étranger, etc.

MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Une procédure a été mise en œuvre dans tous les hôpitaux permettant aux travailleurs « sans occupation » durant la première vague de Covid de se porter volontaire pour aider le personnel en première ligne. Cette solution a été préférée à la mise en chômage temporaire.

BÉNÉVOLES EXTERNES

Une plateforme a été créée pour rassembler les propositions de volontaires externes à donner un coup de main à nos hôpitaux lors de la première vague.

COLLÈGE RH

Composition au 31 décembre 2020

Eric MASCART	iris-Faïtière
Véronique QUINTENS	CHU de Bxl
Samyia SAÏDI	Hôpitaux Iris Sud
Doris SESSOLO	iris-Faïtière / CHUBxl

VOLET COORDINATION FINANCIÈRE

TRAVAUX RÉALISÉS EN COMMUN

INTERVENTIONS FÉDÉRALES COVID-19

Le montant total national de 2 milliards a été réparti entre les hôpitaux du royaume sur base d'une clé, qui est la part de chaque hôpital dans la « facturation INAMI » de 2018.

Pour les hôpitaux iris, les avances s'élèvent à 83,3 millions € :

- 1^{er} semestre 2020 : 42,1 millions €
- 2^{ème} semestre 2020 : 41,2 millions €

Avec les 5 Directions financières, la faïtière iris a réalisé une analyse des avances et des décomptes provisoires pour chaque hôpital, qui a permis d'établir les éléments de comparaison et de contestation dans la perspective des décomptes finaux (prévus pour 2023).

SUBSIDE COVID-19 DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Le Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale a octroyé aux hôpitaux un subside pour aider à la prise en charge des coûts et surcoûts relatifs à l'épidémie de coronavirus COVID-19 à titre d'intervention dans des frais relatifs à l'infrastructure, d'agencement et de matériel, ainsi que ceux relatifs aux centres de tri et de dépistage. Ceci se fait dans le cadre du Plan d'Urgence Hospitalier pour garantir un seuil minimum de capacité COVID-19 et assurer la continuité des soins hors COVID-19.

Avec les 5 Directions financières, la Faïtière iris a coordonné les demandes de subventions, dont le montant total s'élève à 6,5 millions € pour l'ensemble du réseau. Le décompte entre les subventions reçues et les montants dus se fera sur base des pièces justificatives financières à rentrer pour fin 2021.

ESTIMATION DES IMPACTS FINANCIERS DE LA PANDÉMIE

Avec les 5 Directions financières, la Faïtière iris a réalisé une analyse des impacts probables de la pandémie sur les résultats 2020 des hôpitaux publics. Il en ressort que les interventions fédérales et régionales seront insuffisantes, notamment en raison de la compensation partielle de la perte de revenus, malgré l'intégration dans le calcul du fédéral d'éléments relatifs aux tickets modérateurs et aux patients dits « non OA ».

Une simulation présentée au Conseil d'administration d'iris de décembre 2020, ajustée avec les derniers éléments connus, évalue l'impact financier global de l'épidémie COVID-19 à un montant de l'ordre de 20 millions € encore à charge des hôpitaux.

OUTILS INFORMATIQUES

Le Datawarehouse (DWH) continue à être enrichi par les données de facturation des années 2018 à 2020 des hôpitaux du réseau iris.

Les informations ainsi récoltées devront permettre, à termes, de définir le cadre d'utilisation et d'exploitation des données dans un but analytique ainsi que d'avoir une vision réseau de l'évolution des indicateurs retenus.

La mise en œuvre de la plateforme Business Intelligence programmée pour 2020 est finalisée. Des tests de développement sont effectués pour s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme.

Une formation Qlik Sense sera organisée afin de permettre aux experts de la plateforme d'utiliser l'outil de manière optimale.

La plateforme Business Intelligence intègre un logiciel d'analyse cartographique appelé *Geo Analytics*. Il permet à l'Association iris-Faïtière d'analyser différentes données fournies par les hôpitaux afin de connaître leur répartition géographique.



Les cartes géographiques ainsi générées sont entièrement interactives. Elles répondent à la sélection ou désélection des critères par l'utilisateur. Les indicateurs sont mesurés et recalculés géographiquement en temps réel.

En outre, une cartographie des données de la facturation des hôpitaux est en cours de développement.

COLLÈGE FINANCES

Il rassemble les responsables financiers des hôpitaux et d'iris-Faïtière, avec l'objectif de coordonner les dossiers financiers et de régler ensemble des problèmes d'ordre comptable, fiscal, budgétaire et bancaire.

Composition au 31 décembre 2020

Nancy ABBELOOS	iris-Faïtière
Patrice BRAHY	HUDERF
Daniel DE BRABANDERE	iris-Faïtière
Patrick DOMINE	CHU Brugmann
Laurence MARTIN	Hôpitaux Iris Sud
Nathalie PINTENS	CHU Saint-Pierre
Marianne RAICK	Institut Jules Bordet

VOLET COORDINATION TAR-FAC

TRAVAUX RÉALISÉS EN COMMUN

Courant de l'année 2020, outre les dossiers récurrents, plusieurs dossiers spécifiques liés à la pandémie COVID-19 ont été gérés par le Collège Tar-Fac :

- Suivi hebdomadaire de l'impact de l'épidémie sur les honoraires et analyse des conséquences financières de la crise COVID-19 au niveau des résultats d'exploitation 2020 des 5 hôpitaux iris ;
- Identification et récolte des données à transmettre aux administrations dans le cadre de l'octroi de subsides et des avances de trésorerie : enquête SPF relatives aux surcoûts COVID-19 dans les hôpitaux, enquête de l'impact COVID-19 sur les forfaits médicaments, demandes de subsides auprès de la Commission Communautaire Commune (5 millions €) et du Fonds Européen, collecte de données SPF-Inami pour la régularisation de l'avance relative au 1er semestre (83 millions € pour nos hôpitaux) ;
- Participation au GT visant à clarifier les prises en charge des coûts et surcoût relatifs à l'épidémie de coronavirus COVID-19 dans les hôpitaux - entre l'Etat fédéral et les entités fédérées (SPF Santé publique - Conférence interministérielle du 07/05/2020) ;
- Formulation de recommandations communes hôpitaux publics/hôpitaux privés auprès des pouvoirs publics visant à solliciter des garanties budgétaires et des garanties de revenus, en collaboration avec GIBBIS (« Gezondheidsinstellingen Brussel Bruxelles Institutions de Santé » : fédération patronale pluraliste du secteur privé associatif représentant 51 institutions de soins de la Région de Bruxelles-Capitale).

COLLÈGE TAR-FAC

Il rassemble les responsables de la facturation des hôpitaux, avec l'objectif de coordonner les dossiers relatifs à la tarification et à la facturation dont notamment les relations avec les Mutuelles, avec les Assurances et avec les CPAS.

Composition au 31 décembre 2020

Nancy ABBELOOS	iris-Faïtière
Myriam DAMBLON	HUDERF
Vincent ENGELBORGHES	Hôpitaux Iris Sud
Benoît LEMAL	Institut Jules Bordet
Cécile RUBAY	CHU Saint-Pierre
Laurence VALIERE	CHU Brugmann

VOLET COORDINATION JURIDIQUE

TRAVAUX RÉALISÉS EN COMMUN

CIRCULAIRE « TRANSPARENCE »

Avec l'appui du Collège juridique, iris-Faîtière a établi une circulaire relative à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires sociaux au sein du réseau rappelant la législation en vigueur, en particulier l'ordonnance conjointe de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017, les organes et mandats concernés, les obligations individuelles des mandataires ainsi que le détail des rétributions et des plafonds de rémunération maximale. Elle fait le point également sur les avantages de toute nature et les remboursements de frais légalement autorisés. Enfin, elle rappelle l'obligation du Président du Conseil d'administration ou du fonctionnaire dirigeant d'établir un rapport annuel.

LIENS RENFORCÉS AVEC LES MAISONS DE REPOS (ET DE SOINS)

Depuis 2018, une convention-cadre établissant le lien fonctionnel entre les hôpitaux du réseau iris et les maisons de repos et de soins dépendant des CPAS de la Région bruxelloise a été adoptée. La plupart de ces conventions a été signée début 2020. La convention vise à améliorer les partenariats existant en développant un lien privilégié entre les hôpitaux du réseau iris et les MRS publiques.

Une seconde convention a été signée entre les entités déjà partenaires via cette convention-cadre, mais également avec une grande majorité des maisons de repos et des maisons de repos et de soins de la Région bruxelloise, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Il s'agissait de mettre en place une collaboration efficace en ce qui concerne la prévention et la réaction face à l'éventuelle deuxième vague de la COVID-19, ou toute autre vague épidémique.

Avec l'appui du Collège juridique, iris-Faîtière a élaboré le texte de cette nouvelle convention et a coordonné sa mise en œuvre sur le terrain.

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

Au niveau des projets et travaux juridiques gérés au sein d'iris-Faîtière en 2020, on relève notamment :

- La participation active à la gestion de la crise sanitaire COVID-19 par la coordination des informations entre les fédérations hospitalières, le cabinet ministériel bruxellois en charge et les hôpitaux du réseau ;
- La mise à jour des statuts de l'ASBL iris-Recherche afin de les conformer au nouveau Code des sociétés et de associations ;
- La collecte des informations relatives aux évolutions législatives, réglementaires et doctrinales, particulièrement en ce qui concerne les nombreuses mesures liées à la crise sanitaire, et leur suivi auprès des membres du personnel d'iris-Faîtière et du CDR ;
- Le suivi, avec les conseils externes, des contrôles TVA des associations du réseau ;

- L'appui aux équipes des Départements des Ressources humaines pour ce qui est de la gestion de l'information au personnel concernant les mesures légales applicables dans le cadre de la crise sanitaire.

COLLÈGE JURIDIQUE

Le Collège juridique réunit une fois par mois les responsables juridiques du réseau iris. Ces réunions mensuelles leur permettent de travailler sur des thématiques communes en développant une gestion cohérente et centralisée, de favoriser le partage d'expérience et d'informations, d'apporter une expertise juridique et d'étudier conjointement une question en vue d'aboutir à une solution plus efficace, de produire conjointement des avis ou notes juridiques, de se coordonner et d'éviter les doublons.

Composition au 31 décembre 2020

Laura DE BEER	CHU Bxl
Aline DE WALSCHE	iris-Faîtière
Caroline JORET	Hôpitaux Iris Sud
Thérèse LOCOGE	CHU Bxl
Alexis MOERENHOUT	CHU Bxl
Samiya SAÏDI	Hôpitaux Iris Sud

VOLET MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Depuis 2014, les conventions qui lient chaque hôpital à sa(ses) commune(s)-mère(s) quant aux « tâches d'intérêt communal » prévues dans l'ordonnance du 13 février 2003 sont soumises chaque année aux CA du réseau et des hôpitaux publics, ainsi qu'aux Conseils communaux concernés.

Elles ont pris la forme de conventions relatives aux missions d'intérêt général du réseau iris (SIEG) qui règlent les questions afférentes à la nature des obligations de chacune des parties et aux charges liées à ces obligations. Elles fixent les modalités d'octroi d'une compensation financière liée aux missions d'intérêt général décrites dans la convention, aux éléments de contrôle et aux modalités de remboursement le cas échéant.

CONVENTIONS SIEG 2020

Pour l'année 2020, ces conventions ont été approuvées au CA du 27 mai 2020 pour être ensuite soumises aux CA des différents hôpitaux du réseau

La circulaire qui régit ces conventions et leur application a été adoptée en 2017 ; elle est toujours en vigueur.

RAPPORT SIEG 2020

Le Conseil d'administration d'iris-Faïtière du 30 septembre 2020 a pris acte du rapport relatif à la justification des coûts des missions de services publics validé par les réviseurs, et à leurs comparaisons avec les interventions communales octroyées en 2019 afin qu'il soit transmis aux Communes de Bruxelles Ville, d'Anderlecht, d'Etterbeek, d'Ixelles, de Saint-Gilles et de Schaerbeek.

Ce rapport met clairement en exergue que l'ensemble des missions de services publics identifiées par les hôpitaux représentent un coût (34,9 millions €) bien supérieur aux subventions communales perçues dans ce cadre (10 millions €).

Coûts des missions de service public 2019	CHU Saint-Pierre	CHU Brugmann	HUDERF	Institut Jules Bordet	Hôpitaux Iris Sud	TOTAL
1. Charges inhérentes aux obligations du chapitre XIIbis de la loi sur les CPAS relatives au réseau iris	1.044.739	1.126.433	299.112	655.677	1.167.943	4.293.904
2. Charges inhérentes à l'obligation de maintenir une offre hospitalière multi-sites	141.871	0	0	0	3.996.713	4.138.585
3. Charges inhérentes à l'obligation de maintenir le statut public du personnel	4.450.204	5.412.863	2.048.666	1.985.930	2.155.300	16.052.964
4. Charges inhérentes à l'obligation d'accessibilité sans discrimination	4.102.617	1.622.208	606.237	18.248	1.483.331	7.832.641
5. Charges inhérentes à la mission déléguée des CPAS	665.537	839.264	601.688	231.277	251.154	2.588.920
Totaux	10.404.968	9.000.769	3.555.703	2.891.132	9.054.442	34.907.014

CRÉANCES CPAS

Un volume important de factures n'est pas pris en charge par certains CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'aide médicale urgente fournie par les hôpitaux publics aux patients en état de besoin. Cette aide médicale urgente est à charge du SPF Intégration Sociale (via la CAAMI) et les rejets de factures portent un préjudice grave aux hôpitaux du réseau iris.

En 2020, les recours en justice (mises en demeure et requêtes ou citations s'il y a lieu devant le Tribunal du travail ou le Tribunal de première instance) ont été poursuivis en récupération de factures auprès des CPAS ayant refusé de prendre en charge lesdites factures, pour autant :

- qu'il s'agisse de factures de montants conséquents (au-delà de 5.000 € par patient) ;
- que l'hôpital concerné ait été dûment mandaté par un patient (à défaut de mandat ou suite au décès du patient, la procédure devra être menée devant le Tribunal de première instance) et ;
- qu'il juge contestables les raisons du CPAS motivant son refus.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les frais des procédures introduites à partir de cette date sont pris en charge par l'hôpital qui recourt.

Vu le nombre de décisions favorables recueillies depuis le début de cette initiative en 2018, il est envisagé de demander une révision des procédures « intégration sociale » afin de diminuer le nombre de rejets de nos factures dans le cadre de l'aide médicale urgente.

VOLET TUTELLE SUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

LES COMMISSAIRES IRIS-FAÏTIÈRE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS LOCALES

En vertu de l'article 135/8 de la Loi organique des CPAS, l'association Faïtière désigne des commissaires pour siéger au sein des organes de gestion des associations locales.

Situation au 31 décembre 2020 :

	Commissaires en titre	Commissaires suppléants
CHU Brugmann	-	Nancy ABBELOOS
CHU Saint-Pierre	-	Eric MASCART
CHU Bruxelles	Doris SESSOLO	Dirk THIELENS
Hôpitaux Iris Sud	Dirk THIELENS	Doris SESSOLO
HUDERF	-	Nancy ABBELOOS
Institut Jules Bordet	Etienne WERY	Eric MASCART
iris-Achats	Eric MASCART	Nancy ABBELOOS

Dans un souci de continuité de leur mission, les Commissaires en titre et Commissaires suppléants assistent ensemble aux réunions des organes de gestion des associations.

DOSSIERS SOUMIS À TUTELLE

Voir liste complète en Annexe 3

VOLET CONTRÔLE FINANCIER

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CIRCULAIRES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU RÉSEAU IRIS

CA du 19/02/2020 – Circulaire générale de contrôle.
CA du 26/08/2020 - Circulaire budgétaire (08/20) - Exercice 2021.

BUDGETS DES ASSOCIATIONS

CA du 22/01/2020 - CHUBxl - Budget 2020.
CA du 19/02/2020 - HUDERF - Budget 2020.
CA du 25/03/2020 - IJB - HIS - Budget 2020.
CA du 25/03/2020 - CHUBrg - CHUStP - HIS - Budget d'investissements 2020.
CA du 15/07/2020 - IJB – Budget 2020 et Budget d'investissements 2020.
CA du 16/12/2020 - CHUStP - Budget 2021 et Budget d'investissements 2021.
CA du 16/12/2020 - IJB - Budget 2021.
CA du 16/12/2020 - iris-Achats - Budget 2021.

CONTRÔLES D'ACTIVITÉ MENSUELS ET TRIMESTRIELS

CA du 22/01/2020 - Hôpitaux - CAM 12/19.
CA du 22/01/2020 - CHUBrg - CHUStP – HIS - CAT 03/19.
CA du 29/04/2020 - Hôpitaux - CAM 02/20 et CAM 03/20
CA du 27/05/2020 - Hôpitaux - CAM CUMUL 04/20.
CA du 24/06/2020 - Hôpitaux - CAM 12/19 recalculé, CAM 05/20 et CAM 05 CUMUL.
CA du 24/06/2020 - CHUStP - CHUBrg - HUDERF - HIS - CAT 01/20 schémas simplifiés.
CA du 26/08/2020 - Hôpitaux - CAM 07/20.
CA du 30/09/2020 - Hôpitaux - CAM 08/20, CAM 08 CUMUL et Evolution activité QOP 2020 Vs 2019 mois par mois.
CA du 30/09/2020 - CHUStP - CHUBrg - HUDERF - CAT 02/19 schémas simplifiés.
CA du 30/09/2020 - HIS - CAT 02/20 schéma complet.
CA du 30/09/2020 - iris-Achats - Rapports d'activité 01/20 et 02/20.
CA du 28/10/2020 - Hôpitaux - CAM 09/19 et CAM 09 CUMUL.
CA du 28/10/2020 - IJB - CAT 02/20 schéma complet.
CA du 25/11/2020 - Hôpitaux - CAM 10/20 et CAM 10 CUMUL.
CA du 16/12/2020 - Hôpitaux - CAM 11/20 et CAM 11 CUMUL.
CA du 16/12/2020 - CHUBrg - HUDERF - CAT 03/20 schémas simplifiés.
CA du 16/12/2020 - CHUStP - HIS - CAT 03/20 schémas complets.
CA du 16/12/2020 - iris-Achats - Rapport d'activité 03/20.

RAPPORTS ANNUELS

CA du 15/07/2020 - iris-Achats - Rapport annuel d'activité 2019 et arrêt des comptes.
CA du 15/07/2020 – CHU Bxl - Rapport annuel d'activité 2019 et arrêt des comptes.
CA du 26/08/2020 - Comptes 2019 des hôpitaux - Rapport aux communes.

Voir liste complète des dossiers de Contrôle 2020 en Annexe 4.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS ET D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU

LES EFFECTIFS

Le réseau iris compte en 2020 un effectif moyen* (salarié) de 7.822 ETP – hors détachés OUT mais y compris détachés IN – composé de :

Sans OUT, avec IN*	ETP 2019 VTE	ETP 2020 VTE	Δ	Zonder OUT, met IN *
Personnel ouvrier	922	935	13	Arbeiders
Personnel administratif	1.688	1.660	-28	Administratief personeel
Personnel soignant	3.332	3.343	11	Verzorgers
Personnel paramédical	815	812	-3	Paramedisch personeel
Personnel autre	86	87	0	Overig personeel
Personnel médical **	962	985	23	Medisch personeel**
TOTAL	7.805	7.822	17	TOTAAL

* issu des contrôles d'activité (hors Institut Jules Bordet recherche)

** personnel médical salarié (hors indépendants)

Rapporté aux institutions hospitalières, l'effectif se répartit de la façon suivante :

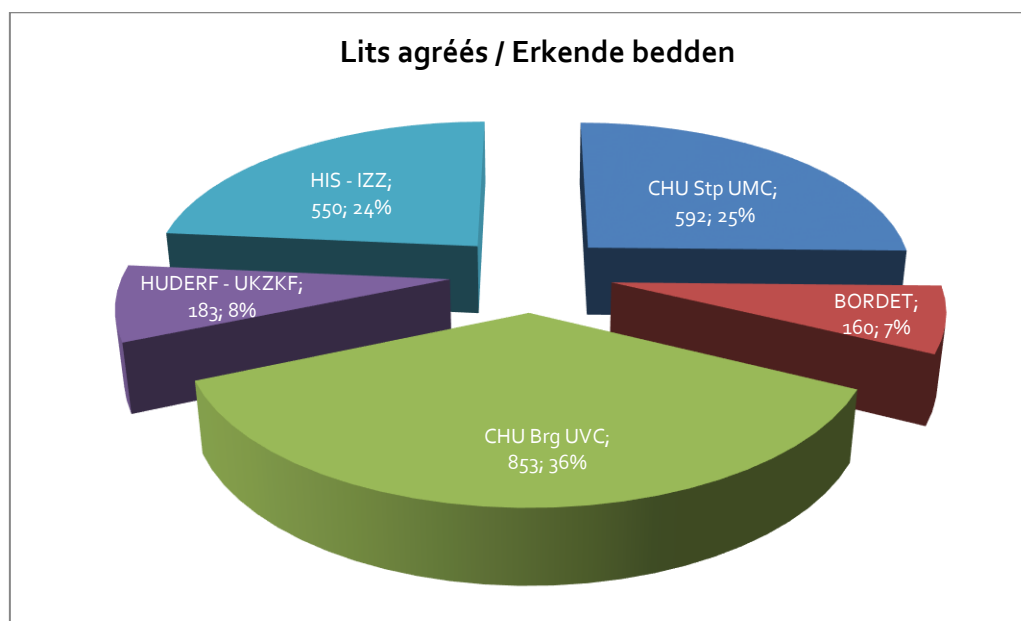
Sans OUT, avec IN*	ETP 2019 VTE	ETP 2020 VTE	Δ	Zonder OUT, met IN *
CHU St-Pierre	2.172	2.193	21	UMC St-Pieter
Institut Bordet	914	875	-39	Bordet Instituut
CHU Brugmann	2.416	2.459	43	UVC Brugmann
HUDERF	723	738	15	UKZKF
HIS	1.581	1.557	-23	IZZ
TOTAL	7.805	7.822	17	TOTAAL

* issu des contrôles d'activité (hors Institut Jules Bordet recherche)

LE NOMBRE DE LITS

En moyenne sur l'année 2020, le réseau a exploité 2.023 lits pour 2.338 lits agréés. Le ratio « lits exploités/lits agréés » est de 87%, à comparer à 94% l'année précédente.

En décembre 2020, le réseau iris comptait 2.338 lits agréés, soit 10 lits pour les maladies infectieuses en plus au CHU Saint-Pierre, répartis comme suit :



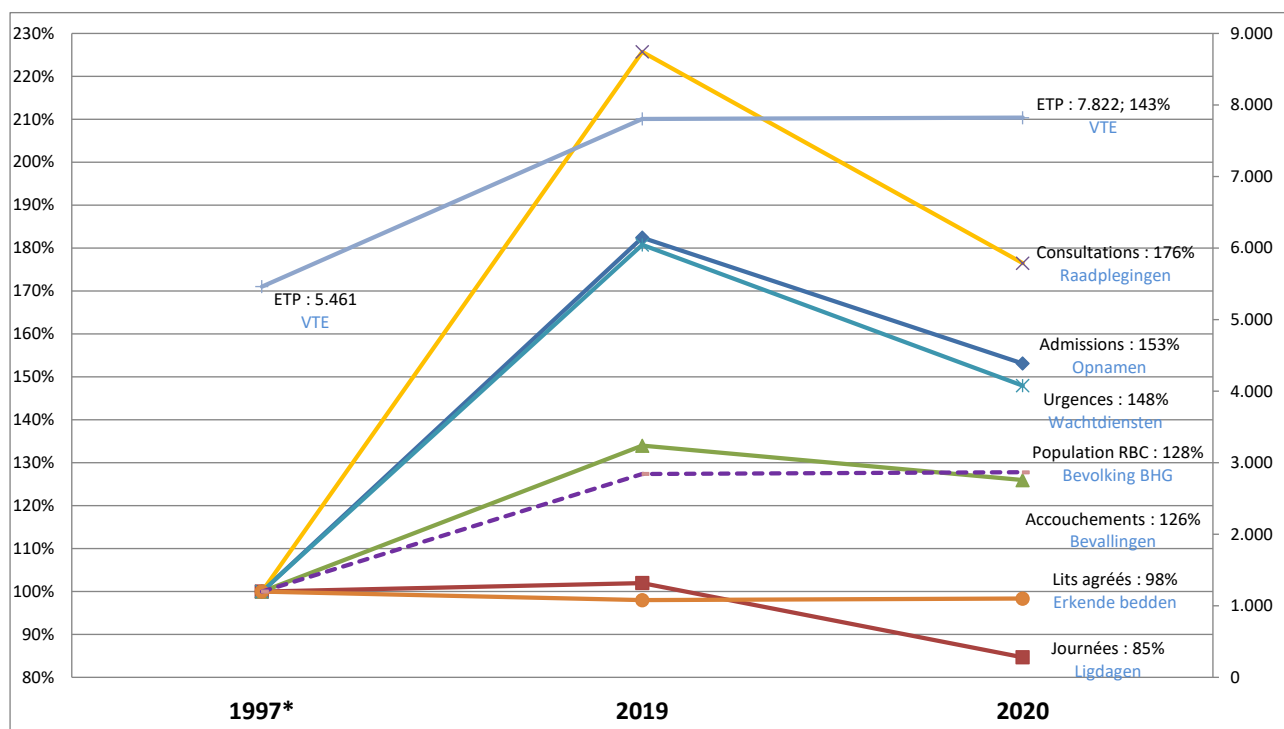
L'ACTIVITÉ MÉDICALE

	2019	2020	Δ	
Admissions	76.694	60.084	-21,7%	Opnamen
One Day	90.146	79.959	-11,3%	One Day
Journées	655.786	544.613	-17,0%	Ligdagen
Accouchements	8.153	7.665	-6,0%	Bevallingen
Bloc opératoire	62.497	43.270	-30,8%	Operatie kwartier
Consultations	1.326.671	1.037.290	-21,8%	Consultaties
Garde - Urgences	277.447	227.154	-18,1%	Wacht - Spoed

L'année 2020 présente un recul très important dans tous les secteurs d'activité de nos hôpitaux. L'activité a été fortement impactée par la pandémie de COVID-19 depuis la mi-mars, avec le lancement du Plan d'Urgence Hospitalier par le Gouvernement fédéral dans tous les hôpitaux du pays. Dans ce cadre, toute l'activité non « urgente » a été arrêtée. Le pic de la première vague dans le réseau iris est atteint le 11 avril, le pic de la deuxième vague, le 2 novembre.

La mise en œuvre des différentes phases du Plan d'Urgence Hospitalier a imposé d'importantes restrictions sur l'activité programmée, hospitalière comme ambulatoire. Par ailleurs, lors des périodes de reprise autorisée de l'activité élective durant l'été, de nombreux patients ont craint de fréquenter les hôpitaux.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ DEPUIS 1997



* 1997 hors César De Paepe, Pachéco et Heysel

BUDGET 2020 ET COMPTES 2020 (ESTIMATIONS PROVISOIRES)

Comptes / Rekeningen (€)	2019	2020*	Δ	
CHU St-Pierre	16.320.877	10.777.909	-5.542.968	UMC St-Pieter
Institut Bordet	-1.084.921	-6.000.000	-4.915.079	Bordet Instituut
CHU Brugmann	-1.283.830	-23.000.000	-21.716.170	UVC Brugmann
HUDERF	-1.380.390	-2.000.000	-619.610	UKZKF
HIS	0	50.000	50.000	IZZ
TOTAL	12.571.736	-20.172.091	-32.743.827	TOTAAL

* Estimations arrondies non-approuvées par les Assemblées générales des associations locales (sauf CHU StP)

En 2020, le résultat consolidé du réseau affiche une perte estimée à -20,2 millions €.

Ce résultat inclut la prise en compte des subventions communales équivalentes à 10 millions € pour les 5 hôpitaux. Celles-ci découlent de l'Ordonnance régionale de 2003 dans le cadre des missions d'intérêt général que les communes délèguent aux hôpitaux iris.

Par hôpital, le suivi budgétaire se présente comme suit :

2020*	Budgets / Begrotingen (€)	Comptes / Rekeningen (€)	Δ	
CHU St-Pierre	-523.845	10.777.909	11.301.754	UMC St-Pieter
Institut Bordet	-4.100.923	-6.000.000	-1.899.077	Bordet Instituut
CHU Brugmann	-1.509.546	-23.000.000	-21.490.454	UVC Brugmann
HUDERF	-2.947.660	-2.000.000	947.660	UKZKF
HIS	-1.963.568	50.000	2.013.568	IZZ
TOTAL	-11.045.542	-20.172.091	-9.126.549	TOTAAL

* Estimations arrondies non-approuvées par les Assemblées générales des associations locales (sauf CHU StP)

La pandémie impacte fortement les recettes et les charges des hôpitaux, mais les résultats sont contrastés. A ce stade, ils sont encore à mettre au conditionnel pour 4 des hôpitaux étant entendu qu'ils n'ont pas encore été présentés à leur Assemblée générale.

Le bénéfice très important dégagé par le CHU Saint-Pierre est lié à des écritures exceptionnelles afférentes à des exercices précédents (reprises de provisions); en 2020, son résultat courant reste malheureusement négatif.

Le résultat de l'HUDERF est une perte limitée comparativement à son budget ou à 2019.

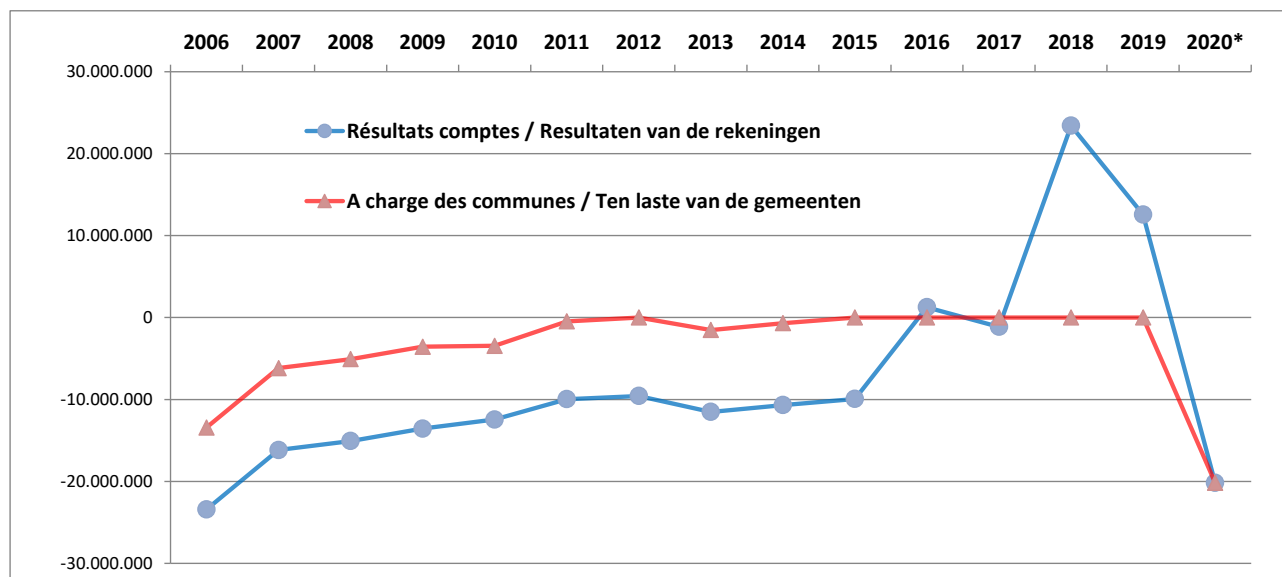
Le résultat de l'Institut Jules Bordet se dégrade alors que l'institution va devoir faire face au défi du déménagement dans ses nouveaux locaux fin 2021.

Le CHU Brugmann lui voit son déficit augmenter considérablement, pour atteindre un montant qui va constituer une charge très importante pour la Ville de Bruxelles. Cette situation, si elle est confirmée, appelle des mesures de redressement urgentes et conséquentes.

Les Hôpitaux Iris Sud présentent un compte de résultat à l'équilibre, dans la lignée des résultats des années précédentes.

Les comptes définitifs 2020 seront présentés en août prochain dans le cadre du rapport de l'Association iris-Faïtière destiné aux Communes associées au réseau iris.

EVOLUTION DES COMPTES



* Estimations arrondies non-approuvées par les Assemblées générales des associations locales (sauf CHU StP)

Pour la première fois depuis longtemps, les hôpitaux publics génèrent une perte consolidée importante et qui représentera une charge dans le budget de la Ville de Bruxelles ; les autres communes n'auront pas d'impact pour l'année 2020.

Cette charge pour la Ville sera d'autant plus importante qu'il ne pourra y avoir de compensation entre les déficits des uns et les bénéfices des autres, y compris des années antérieures.

VOLET SUIVI IMMOBILIER

En termes de rénovation et de reconstruction, l'année 2020 est caractérisée par :

CHU SAINT-PIERRE

SITE CÉSAR DE PAEPE

Un accueil centralisé comprenant 10 desks (dont un PMR) a été construit sur le site César de Paepe.



Une nouvelle cogénération d'une puissance électrique de 210 kWé et de 260 à 350 kWth a été installée et mise en service sur le site César de Paepe.



INSTITUT JULES BORDET

SITE PORTE DE HAL

Comme les années précédentes, l'Institut continue d'exploiter le site situé porte de Hal en y assurant une gestion des infrastructures essentiellement centrée sur la maintenance technique et sur la mise ou le maintien en conformité des locaux et équipements mis à disposition des personnels et du public.

SITE NEW BORDET

Le projet de reconstruction de l'Institut s'est poursuivi tout au long de 2020.

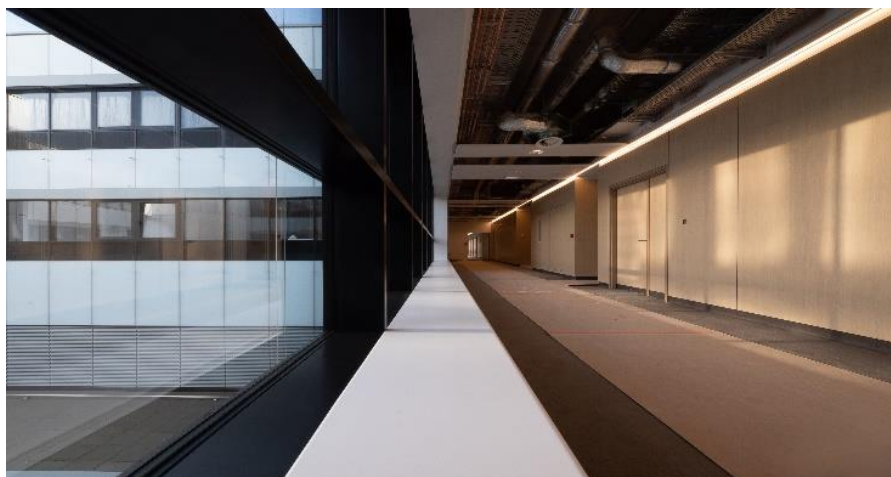
Les divers lots ont atteint les niveaux d'avancement suivant :

- Gros-Œuvre : 98 %
- Parachèvements : 74 %
- HVAC : 78 %
- Electricité : 77 %
- Sanitaires : 78 %
- Ascenseurs : 88%
- Transport pneumatique 75%
- Abords : 5%
- Equipements médicaux : 6%



L'exécution du chantier n'a pas connu de difficultés majeures hors celles habituellement propres aux commandes publiques.

L'épidémie de la COVID-19 a provoqué une fermeture totale du chantier durant 4 semaines.

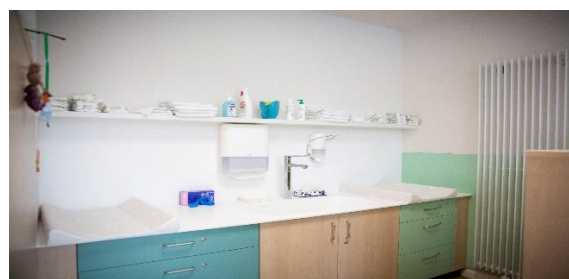
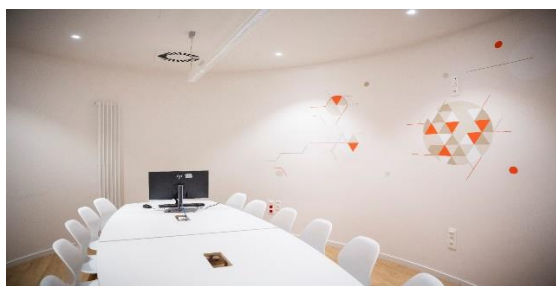
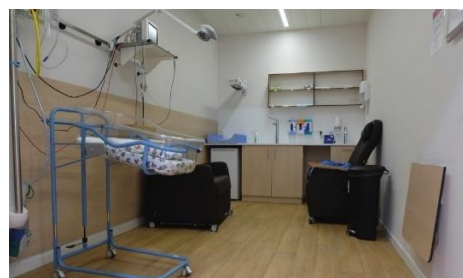
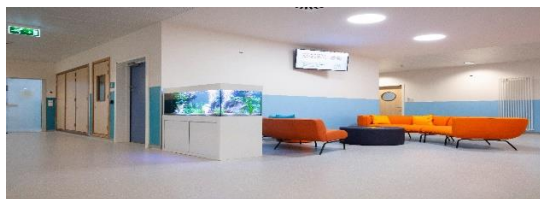


GROUPEMENT OSIRIS BRUGMANN-HUDERF

BÂTIMENT COMMUN HUDERF - BRUGMANN

Le dernier plateau a été mis en exploitation lors du dernier trimestre 2020 pour accueillir la pédopsychiatrie (HUDERF) et la néonatalogie non-intensive N*(CHU-Brugmann).

Ce nouveau bâtiment est fonctionnel à 100% après 7 années de travaux.



CHU BRUGMANN

SITE HORTA

Bâtiment A – Accès et aménagement extérieurs



Bâtiment B - Corniches et acrotères

Restauration complète du Bâtiment B pour fin 2022.



SITE PAUL BRIEN

Distribution de vêtements

La distribution était manuelle sur le site Brien, le placement de l'autovalet permet une plus grande autonomie du personnel mais aussi une meilleure gestion des dotations.



Psychiatrie

Les unités de psychiatrie qui ont été transférées sur le site Paul Brien pour la remise en conformité de celles-ci. Les deux dernières unités de psychiatrie sont de retour sur le site Horta.



Le testing/vaccination du personnel etc



HÔPITAUX IRIS SUD

HIS – SITE JOSEPH BRACOPS

Les principaux travaux ont porté sur la séparation des boxes de consultation en Stomato, sur l'aménagement d'une salle de réunion PUH, sur le rafraîchissement du service de radiologie, une nouvelle salle pour la cholangio, la création d'une zone de recueillement, une nouvelle cuisine et salle de réunion pour les équipes du F11, auxquels s'ajoutent des travaux de rénovation et de dépannage gérés en régie.



HIS – SITE MOLIÈRE-LONGCHAMP

Les principaux travaux ont porté sur la rénovation d'une aile du service de psychiatrie (chambres et salles de bain), l'installation d'un auvent pour l'entrée vers la pharmacie, la finalisation de l'installation des panneaux photovoltaïques, une nouvelle climatisation à la salle scanner, le remplacement de la bascule TGBT0 du bâtiment K, la création d'une salle de détente et d'une zone de recueillement. En régie, l'équipe de maintenance a aussi assuré des nombreux travaux de revêtements de sols, de sécurisation de lieux et d'amélioration d'éclairage.

- Rénovation d'une aile du service de psychiatrie (chambres et salles de bain)



HIS – SITE ETTERBEEK-IXELLES

Le début de l'année 2020 a vu la fin de la mise en service du bâtiment New Tech, y compris des abords. Comme sur les autres sites, la pose des panneaux photovoltaïques a été finalisée et un lieu de recueillement a été créé à l'extérieur.



Les autres principaux travaux ont porté sur la remise à neuf d'une chambre située au T12 suite à un incendie, l'installation d'un auvent à l'entrée de la pharmacie, la création d'un nouveau box gynéco et d'un box Covid aux urgences, des rafraîchissements au quartier d'accouchement, l'installation d'un auvent et d'une porte supplémentaire au centre de prélèvements et bien d'autres travaux « COVID-19 » : pose de plexis, aménagement du Q20 en Urgences COVID ...



HIS – SITE BARON LAMBERT

Les principaux travaux ont porté sur un rafraîchissement des locaux de consultation pour déménagement des consultations ophtalmo, la création d'un bureau pour la Cellule Projets (PMO), l'adaptation des locaux pour l'accueil d'un nouveau scanner en radiologie, la création d'un lieu de recueillement à l'extérieur et l'installation des panneaux solaires via un projet en tiers investisseur.



E-LEARNING

2020 a vu la mise en avant des priorités générales de formation sous forme de cours d'e-learning. Ceux-ci se font selon le modèle connu de simulation & scénario. Ces priorités incluent: la contention, le secret professionnel, les droits du patient et la chambre des erreurs en pédiatrie. Dix modules ont été développés sur ces sujets au cours de l'année 2020 avec les quizz correspondants. Ces modules sont en cours de validation par les experts désignés dans les hôpitaux.

L'arrivée de la COVID-19 a fait exploser de façon spectaculaire et exponentielle les questions sur les possibilités de la plateforme et les besoins de formations pour de grands groupes de collaborateurs. Les hôpitaux ont cherché une façon de continuer à former leur personnel, de maintenir leur engagement, et de se concentrer sur les nouveaux engagés, tout cela malgré le COVID-19.

L'équipe iris-Academy a, sur un temps très court, produit du contenu de formation ciblé tout en intensifiant les collaborations existantes avec les départements infirmiers, ainsi que les services de formation et de communication. Nos développeurs ont effectué une reconversion partielle afin de pouvoir produire rapidement des vidéos didactiques tournées sur place, montées et mises en ligne sur la plateforme. Ces vidéos sont complétées par des quizz certifiants.

Quelques exemples:

- Un travail intensif a été fourni pour digitaliser toute la formation destinée aux post-gradués avant leur retour. Cela s'est fait en collaboration directe avec le service formation et les différentes directions du CHU Brugmann et de l'HUDERF ;
- Au début de la crise sanitaire, une dizaine de vidéos a été produite dans un temps record sur les mesures de protection et les protocoles de prise en charge COVID-19. Ces vidéos ont été visionnées par plus de 3000 membres du personnel en 10 jours ;
- Fin décembre le trajet des nouveaux engagés infirmiers au CHU Brugmann était finalisé. Tous les nouveaux collaborateurs suivent maintenant le trajet de bienvenue en apprentissage mixte via iris-Academy (Bdoc, Infohos, hygiène, COVID-19, RCP, planning stratégique, welcome days,...). De plus, cette formation est assurée de façon autonome par le département infirmier, qui gère le contenu et le suivi des utilisateurs. Cela a été rendu possible grâce à quelques workshops didactiques et une formation de base sur la gestion de plateforme assurés par l'équipe iris-Academy. Cette façon de travailler est très appréciée par les acteurs de terrain ;
- Un trajet de formation vidéo sur le thème de la manutention effectué avec le département infirmier du CHU Brugmann et de l'Institut de formation CESI ;
- Un trajet de formation vidéo sur le thème de la néonatalogie.

Le premier feedback des services concernés sur ces "nouveaux" cours est très positif.

Le CHU Saint-Pierre et l'Institut Jules Bordet ont indiqué qu'ils voulaient offrir des formations sur le même modèle à partir de 2021. Les premiers rendez-vous ont été pris fin décembre afin de mettre en place ces cours et les workshops correspondants.

Le LHUB-ULB ainsi que le laboratoire des Hôpitaux Iris Sud ont exprimé le besoin urgent d'associer des certificats de formation en ligne à l'accès à certains équipements. Ainsi, par

exemple, seul un membre du personnel ayant réussi la formation en ligne pourrait avoir accès au panneau de configuration d'équipements hospitaliers sensibles. Il est possible de mener ce projet à bien en trouvant la solution technique appropriée, en collaboration avec nos fournisseurs et les laboratoires.

Pour pouvoir faire face à la demande croissante et garantir une méthode de suivi claire aux départements hospitaliers, la plateforme a été upgradée. Elle permet maintenant :

- La livraison automatique et quotidienne de listes d'utilisateurs par les hôpitaux ;
- Un tableau de bord personnalisé pour le plan de formation (à suivre/suivi).

L'équipe, ainsi que les différents services IT, ont travaillé sur ce gigantesque upgrade à partir du mois d'août pour une finalisation en décembre. Le CHU Brugmann, l'HUDERF et le CHU Saint-Pierre fournissent déjà automatiquement des listes de personnel. L'Institut Jules Bordet et les Hôpitaux Iris Sud prévoient de le faire au cours du mois de janvier 2021.

Par ailleurs, la convention de collaboration a été conclue avec la Haute Ecole Francisco Ferrer afin que leurs étudiants aient accès à iris-Academy.

Nombre total de visiteurs du réseau iris à la plateforme et à la plateforme vidéo iris-Academy en 2020: 5189

EQUIPE E-LEARNING

Composition au 31 décembre 2020

Michiel RENIER	Coordinateur
Céline VAN RAEMDONCK	Gestionnaire système & Responsable support
Bénédicte REGNIER	Développeur e-learning
Philippine CARYN	Développeur e-learning, Vidéaste
Luda MALTSEVA	Graphiste

PLAN LANGUES

Dans un rapport d'activité semestriel, la mise en œuvre concrète et les résultats du plan langues dans l'ensemble du réseau iris sont décrits en détail. Certains aspects sont faciles à représenter par des chiffres clairs, comme le nombre de groupes, la participation et les résultats des tests. D'autres aspects, tels que le déroulement et le contenu des cours, les sensibilités et les progrès sont également traités en profondeur dans les différentes notes explicatives. Ces rapports semestriels sont transmis aux organes de direction du réseau iris et au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

GESTION DES COURS

La crise du coronavirus a évidemment compromis le fonctionnement habituel de l'équipe. Le mercredi 11 mars 2020, la direction d'iris a décidé d'arrêter les cours, surtout pour libérer le personnel de différents services pour des missions urgentes. Les étudiants ont été avertis et un planning de travail alternatif a été lancé. L'équipe a surtout retravaillé le contenu du plan langues en développant du matériel pédagogique supplémentaire et en multipliant les exercices sur HOPITAAL. Vu que nous travaillons dans le secteur des soins de santé, l'équipe a également apporté sa contribution en effectuant des traductions pour différents services en charge de la communication urgente à propos de la crise du coronavirus. A partir du mercredi 27 mai 2020, les cours ont repris sous forme de cours présentiels individuels ou de conférences vidéo. Les cours individuels pendant les mois d'été se sont également poursuivis.

Les cours pour la nouvelle année scolaire 2020-2021 ont repris fin septembre dans les différents hôpitaux, avec 659 étudiants. Bien entendu, il a fallu tenir compte de la capacité maximale des salles lors de la constitution des groupes, afin de respecter les règles de distance. En outre, les salles de classe étaient ventilées, les gens devaient porter un masque et du gel désinfectant était présent partout. Les cours ont été donnés pendant trois semaines. En raison de la situation du coronavirus, l'équipe a été contrainte de proposer temporairement les cours de langue sous forme de cours en ligne à partir du 20 octobre 2020. Les cours en ligne ont eu lieu en même temps que les cours de langue habituels. Les étudiants ont reçu un lien pour suivre ces cours en ligne.

EQUIPE DU PLAN LANGUES

Composition au 31 décembre 2020

Katrin HERTOGS	Professeur de langue
Kathleen HEYLENBOSCH	Professeur de langue
Lien JANSEN	Coordinatrice du Plan Langues
Olivia KOENTGES	Professeur de langue
Luda MALTSEVA	Graphiste e-learning
Anneleen MAMPAEY	Professeur de langue
Stefanie PEETERS	Professeur de langue
Lieze WALCARIUS	Professeur de langue

BILAN 2020

Cela fait donc 18 ans (2002-2020) déjà qu'ont été organisés les premiers marchés publics globalisant les volumes d'achats des hôpitaux du réseau iris. Dix-huit ans qu'iris-Achats associe les diverses compétences techniques du personnel du réseau à son expertise achats consolidés et marchés publics afin de permettre au personnel de disposer des produits les plus performants et des technologies les plus avancées. L'objectif final est la meilleure des prises en charge des patients dans une approche «qualité et sécurité» et pour le personnel des conditions d'achat optimisées grâce à une approche et un esprit réseau.

Elle a surtout été marquée par la COVID-19. Dans la grande majorité des cas, les structures logistiques des hôpitaux et des autres structures de soins ont été totalement prises au dépourvu par l'arrivée de la première vague de COVID-19 au mois de mars. Celle-ci a en effet engendré des besoins croissants et exponentiels en équipements de protection individuelle pour lesquels les stocks des infrastructures de soins n'étaient pas suffisants.

A cette difficulté se sont ajoutées une pénurie et une flambée des prix.

Dans ce contexte, iris-Achats a joué plusieurs rôles :

- Un rôle de coordination des stocks de nos hôpitaux ;
- Un rôle de centralisation des offres disponibles et de transmission de celles-ci à nos hôpitaux ;
- Un rôle de recherche d'équipements de protection individuelle pour nos hôpitaux (et pour d'autres institutions).

iris-Achats a, par ailleurs, très rapidement ouvert sa capacité de support à d'autres structures telles que : l'Hôpital Titeca, la Ville de Bruxelles, les CPAS d'Anderlecht, de Berchem-Sainte-Agathe, de Bruxelles, d'Evere, d'Ixelles, de Saint-Gilles, de Saint-Josse et de Schaerbeek.

Comme annoncé en 2019, iris-Achats s'est ouvert et a eu recours à la sous-traitance pour deux marchés :

1. Les fournitures de bureau et de papier (valeur estimée de 1.812.000 € t vac sur 4 ans) sous – traitées à la centrale d'achat de fournitures écologiques de bureau de Bruxelles Environnement ;
2. L'acquisition et la maintenance d'un PACS (Picture archiving and communication system) pour les Hôpitaux Iris Sud d'une valeur de 424.857 € HTVA sous-traitées auprès de l'UGAP en France.

Au 31 décembre 2020, iris-Achats a traité un volume de 42.938.829 € TVAC répartis comme suit : 15.437.461 € TVAC ont été attribués et 27.501.368 € TVAC ont été lancés (marchés publiés) et feront l'objet d'une attribution en 2021.

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS LANCÉS EN 2019 ET ATTRIBUÉS EN 2020

1. Fourniture de spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action et remboursées en chimiothérapie.
2. Fourniture, mise en service et maintenance d'équipements d'imagerie médicale :
 - Lot 1 : mammographe numérique avec tomosynthèse (Hôpitaux Iris Sud)
 - Lot 2 : scanner 128 coups (Hôpitaux Iris Sud)
 - Lot 3 : salle de radiologie télécommandée avec un mobile et un détecteur partagé (Hôpitaux Iris Sud)
 - Lot 4 : scanner 256 coupes à visée cardiologique (CHU Brugmann)
3. Mise à disposition et maintenance par contrat réactifs de 7 analyseurs de gazométrie (Hôpitaux Iris Sud).

MARCHÉS LANCÉS ET ATTRIBUÉS EN 2020

1. Livraison, mise en service et maintenance d'une salle de radiologie télécommandée (Institut Jules Bordet).
2. Encres.
3. Audit interne.
4. Acquisition, installation, mise en service et maintenance de deux spectromètres de masse Maldi-Toff adaptés à la microbiologie clinique.
5. Spécialités pharmaceutiques à base de filgrastim et de pegfilgrastim présentées en seringues sécurisées :
 - Lot 1 : spécialités pharmaceutiques à base de filgrastim
 - Lot 2 : spécialités pharmaceutiques à base de pegfilgrastim
6. Livraison, mise en service et maintenance d'une salle de radiologie neuve avec arceau (CHU Brugmann).
7. CPAP etposables :
 - Lot 1 : CPAP et accessoires
 - Lot 2 : masques
8. Générateurs 99MO-99mTC.
9. Logiciel de gestion des stages.
10. Avenant au marché public ayant pour objet « Fourniture de logiciels de gestion de dossier patient informatisé.

MARCHÉS LANCÉS EN 2020 ET À ATTRIBUER EN 2021

1. Achat de consommables de dialyse et mise à disposition de moniteurs de dialyse.
2. Matériel de cathétérisme cardiaque :
 - Lot 1 : Drug Eluting Stents métalliques non résorbables DES
 - Lot 2 : Fils guides 0.014" pour mesure de la réserve coronaire
 - Lot 3 : Ballons de dilatation coronaire semi-compliants SC
 - Lot 4 : Ballons de dilatation coronaire non-compliants NC
 - Lot 5 : Cathéters guides
 - Lot 6 : Cathéters diagnostiques
 - Lot 7 : Fils guides 0.035" et 0.038" pour guidage de cathéters
 - Lot 8 : Obturateurs vasculaires fémoraux à suture non résorbables
 - Lot 9 : Obturateurs vasculaires fémoraux résorbables
 - Lot 10 : Fils guides 0.014" standards
 - Lot 11 : Fils guides 0.014" pour CTO et procédures complexes

- Lot 12 : Introducteurs pour accès par voie fémorale
 - Lot 13 : Introducteurs pour accès par voie radiale
 - Lot 14 : Introducteurs à diamètre externe réduit pour accès par voie radiale
 - Lot 15 : Cathéter de thrombo-aspiration
 - Lot 16 : Dispositifs de fermeture percutanée de l'auricule gauche
 - Lot 17 : Système d'inflation pour ballons vasculaires
 - Lot 18 : Système de fermeture radiale par compression
 - Lot 19 : Ballons actifs à élution de paclitaxel
3. Produits de contraste à visée radiologique :
- Lot 1 : Dérivé de gadolinium macrocyclique 0,5 mmole/ml
 - Lot 2 : Dérivé de gadolinium macrocyclique 1 mmole/ml
 - Lot 3 : Produit iodé - monomère non ionique - faible osmolalité - 300 mg/ml
 - Lot 4 : Produit iodé - monomère non ionique - faible osmolalité - 350 mg/ml
 - Lot 5 : Produit iodé - monomère non ionique - faible osmolalité - 370 mg/ml
 - Lot 6 : Produit iodé - monomère non ionique - faible osmolalité - 400 mg/ml
4. Mise à disposition, installation et maintenance d'un analyseur de spectrométrie de masse entièrement automatisé pour dosage d'échantillons cliniques avec fourniture de réactifs.
5. Cinq échographes haut de gamme pour la radiologie.
6. Cathéters périphériques et aiguilles à ailettes :
- Lot 1 : Cathéters veineux périphériques non sécurisés
 - Lot 2 : Cathéters veineux périphériques sécurisés
 - Lot 3 : Cathéters veineux périphériques sécurisés avec site d'injection proximal
 - Lot 4 : Aiguilles à ailettes (Butterfly)
7. Acquisition, installation et maintenance d'un spectromètre de masse à plasma à couplage inductif (ICP-MS : Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry).
8. Sept échographes haut de gamme pour la cardiologie.

EQUIPE IRIS-ACHATS

L'année 2019 a essentiellement été consacrée à la constitution d'une nouvelle équipe (troisième trimestre) davantage centrée sur les produits médicaux ainsi qu'à la formation en négociation et en matière de marchés publics durant le quatrième trimestre. L'année 2020 peut être considérée comme la première année de « production » de cette nouvelle équipe.

Composition au 31 décembre 2020

André BRAUNS	Infirmier gestionnaire
Jean DE MEERSMAN	Acheteur
Jean-Christophe GAUTIER	Directeur des Achats
Nabil HAYEF	Pharmacien
Alice MAQUESTIAU	Acheteuse – juriste
Alice NAVARRE	Pharmacien gestionnaire
Coralie PION	Secrétaire
Carmen SANCHEZ	Secrétaire de direction
Jean-François SERVAIS	Acheteur
Dirk THIELENS	Directeur général ad interim

APPEL À PROJETS

En raison de la crise COVID-19, il n'y a pas eu d'appel à projet en 2020.

CAMPAGNE « LES HÉROS D'IRIS »

Face à l'épidémie de la COVID-19, un grand élan de générosité s'est lancé spontanément vis-à-vis des hôpitaux et de leur personnel. Pour y répondre, plusieurs hôpitaux ont lancé des appels au don, en structurant la démarche et en permettant une déductibilité fiscale pour les dons financiers.

La demande a été structurée également pour l'ensemble des hôpitaux iris, via le lancement d'une campagne intitulée « **Les Héros d'iris** ».

L'appel de fonds d'urgence commun avait deux objectifs :

1. le soutien aux équipes et l'organisation des hôpitaux (sans attestation fiscale) et ;
2. le soutien aux initiatives de recherche sur la COVID-19 et les maladies infectieuses (donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale pour un don de 40 euros ou plus).

Cette seconde partie a été organisée à partir du Fonds iris-Recherche.

La campagne a été soutenue par une agence de communication «The Manifest», déjà présente dans le secteur hospitalier, pour définir le concept, l'approche et le développement technique de la plateforme de dons.

Au total, plus de 80.000 euros ont été récoltés dans ce cadre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IRIS-RECHERCHE

Composition au 31 décembre 2020

DECONINCK Nicolas	Président
EMMERY Isabelle	Secrétaire
WÉRY Etienne	Trésorier
COLIN Olivier	
DE VALERIOLA Dominique	
LOEB Isabelle	
LOIJENS Michèle	
PEETRONIS Philippe	
SCHOENMAECKERS Jeroen	
WAUTHY Pierre	
WITMEUR Renaud	

Ce nouveau Conseil a été mis en place en octobre 2020. Dans la foulée, la Commission scientifique a choisi son Président, en la personne de Monsieur Olivier MICHEL, en remplacement de Sylvain MEURIS.

VOLET AUDIT INTERNE

Un dispositif d'audit interne iris a été mis en place pour tout le réseau suite à l'adoption par tous les CA des associations concernées de :

- La charte du comité d'audit interne ;
- La charte de l'audit interne du réseau iris.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le CA des associations du réseau iris dans l'exercice de leurs responsabilités respectives, en particulier dans les domaines suivants :

- La surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mise au point par les Directions des associations du réseau iris ;
- Le suivi des recommandations de la Cellule d'audit interne du réseau iris et du Collège des réviseurs aux comptes ;
- Les recommandations aux différents CA sur base des rapports de la Cellule d'audit interne (il ne s'agit en aucun cas d'une injonction adressée à l'un ou l'autre CA).

Le Comité d'audit est une émanation des Conseils d'administration des associations du réseau.

Composition au 31 décembre 2020

Martine BLOCKX
Helena COELMONT Présidente
Julie FISZMAN
Vincent GERARDY
Jacques JANI
Dominique VAN CUTSEM

LA CELLULE D'AUDIT INTERNE

La Cellule d'audit interne a pour objectif d'assister le management, ainsi que les autres membres du personnel à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. Sa principale mission consiste à évaluer l'efficacité du système de contrôle interne mis en place dans toutes les directions du réseau iris.

Suite au départ de Monsieur Cédric Mommaerts fin 2019, le Comité d'audit a désigné en février 2020 Monsieur Alessandro Suriano pour le remplacer dans ses fonctions d'Auditeur interne. En novembre 2020, Madame Véronique Biasi, Responsable de la cellule d'Audit interne a quitté ses fonctions. Son remplacement est en cours.

Les activités de la cellule ont été suspendues en décembre 2020, dans l'attente du recrutement d'un nouveau responsable pour la cellule d'Audit interne.

MISSIONS D'AUDIT INTERNE

Malgré la crise de la COVID-19, la cellule d'Audit interne a mené et clôturé en 2020 sa première mission d'audit interne au sein du réseau iris.

Cette mission a couvert les systèmes et processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne (GRC) relatifs au processus de gestion des identités et accès du personnel. L'accès concerne les solutions applicatives IT ainsi que les accès physiques aux bâtiments mis en place au sein du CHU Brugmann, du CHU Saint-Pierre, des Hôpitaux Iris Sud et de l'HUDERF.

Les thèmes traités plus spécifiquement dans le cadre de la mission ont été les aspects de gouvernance et de pilotage du processus (stratégie, procédures, sensibilisation et monitoring) ainsi que les étapes de provisionnement du processus (création, modification, suppression et archivage des accès).

Les points ci-dessous n'ont pas fait partie du scope de la mission :

- Les solutions non applicatives (internet, ...) ;
- Les systèmes de sécurité mis en place pour les attaques extérieures ;
- Les accès aux infrastructures informatiques (hardware, serveurs, ...) ;
- Les éléments d'infrastructure IT & leur mise en place ;
- Les droits d'accès des comptes non humains (communication entre composants de systèmes) ;
- Les applications en cours de développement ;
- Les services de sociétés en-dehors des associations.

L'équipe de mission a analysé, examiné et évalué le système de contrôle interne et les actions de gestion mises en place pour s'assurer d'une gestion adéquate des identités et accès. Pour ce faire, l'équipe d'audit a visité les différents hôpitaux pour réaliser des interviews et tests.

Afin d'améliorer certains éléments ou certaines faiblesses identifiés dans le cadre de la mission et sur base des constats réalisés par l'équipe d'audit interne, 24 recommandations ont été émises et validées par les audités.

VOLET REPRÉSENTATION

Une partie des activités de représentation actuelles vont s'éteindre en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre des modifications du chapitre XIIbis de la loi organique des CPAS.

NIVEAU RÉGIONAL

CONSEIL CONSULTATIF DE LA SANTÉ ET DE L'AIDE AUX PERSONNES

Commission de la Santé – section hôpitaux: le réseau iris y compte depuis 2010 huit représentants, dont 4 effectifs et 4 suppléants. Suite à plusieurs départs, une demande de remplacement de représentants d'iris a été transmise à la CCC, sans réponse à ce jour.

IRISNET

Depuis juillet 2012, la scrl IRISnet (Interactive Regional Information & Service Network) a été constituée sous la forme d'un partenariat public-privé avec l'opérateur télécom Mobistar, le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) et de nombreux associés publics communaux et régionaux. Elle a pour but de gérer le réseau de communications électroniques entre les institutions de la Région, principalement les institutions publiques. Elle succède à l'association momentanée créée en 2000.

En 2020, Dirk Thielens et Etienne Wéry représentent l'Association iris-Faïtière à l'Assemblée générale de la scrl en tant que membre d'IRISnet.

ABRUMET

L'ASBL Abrumet a été créée en 2005 afin de développer un projet visant à améliorer les échanges d'informations médicales des patients entre les différents prestataires de soins. Abrumet est la seule ASBL à ce jour à réunir les hôpitaux bruxellois (privés, publics et universitaires) avec les associations de médecine générale: la FAMGB (Fédération des Associations de Médecins Généralistes Bruxellois) et le BHAK (Brusselse Huisartsen Kring).

La collaboration de tous ces acteurs incontournables des soins de santé a mené au développement du Réseau Santé Bruxellois. Sa mission principale est de renforcer la communication entre médecins, dans un souci permanent d'améliorer la qualité des soins dispensés aux patients. Le Réseau Santé Bruxellois est un réseau de partage d'informations, qui relie tous les hôpitaux bruxellois et belges avec les médecins extra-hospitaliers, et permet de répertorier certains documents médicaux des patients.

En 2020, le réseau iris est membre adhérent de l'ASBL, dont les réunions se tiennent à la Faïtière. La modification de la loi organique des CPAS le 20 octobre dernier devrait permettre aux hôpitaux publics et à la faïtière à brève échéance de devenir associés de cette association.

NIVEAU FÉDÉRAL

CONSEIL FÉDÉRAL DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

En 2020, le réseau iris compte un représentant au CFEH ; il s'agit de Michelle Dusart (médecin chef du CHU Saint-Pierre).

SANTHEA

Santhea est la fédération d'employeurs d'institutions publiques et privées non confessionnelles du secteur hospitalier et des MRS en Wallonie et à Bruxelles. Elle constitue depuis 2008 une plateforme d'expertise et de représentation au service de ses membres.

En 2020, la présence du réseau iris y était assurée. L'Association iris-Faîtière compte deux membres au Conseil d'administration de Santhea et elle assure la Présidence du Conseil général des Hôpitaux de la fédération. Deux autres Directeurs hospitaliers du réseau sont membres du Conseil d'administration.

ASSOCIATION BELGE DES HÔPITAUX

L'ABH est une ASBL qui a pour mission de contribuer au développement et au progrès de la science hospitalière. Elle compte parmi ses membres la plupart des hôpitaux belges, publics, privés et académiques.

En 2020, plusieurs représentants du réseau iris sont membres de son Conseil d'administration, dont la vice-présidence. Dirk Thielens assure les fonctions de Secrétaire Général et Monsieur Francis de Drée assure la Présidence de l'ABH.

NIVEAU INTERNATIONAL

RÉSEAU MÈRE-ENFANT DE LA FRANCOPHONIE

Le RMEF a été créé en février 2002 et a pour mission de soutenir le développement des meilleures pratiques au niveau des soins et de la gestion auprès de ses membres. Le Réseau Mère-Enfant de la Francophonie a son siège au CHU Ste Justine à Montréal. Le réseau iris en est un des six membres fondateurs et exerce un rôle actif dans son organisation. Aujourd'hui, le RMEF s'est agrandi et compte 19 partenaires situés sur quatre continents.

Monsieur Pascal Vandenhouwee, responsable infirmier sur le site d'Etterbeek-Ixelles, est coordonnateur du réseau iris auprès du RMEF. Monsieur Etienne Wéry représente le réseau iris au Conseil d'administration du RMEF.

VOLET COMMUNICATION

NEWSLETTER IRIS&YOU

L'année 2020 a vu la parution d'un numéro spécial visant à expliquer toutes les avancées réalisées par les RH en matière d'avantages offerts au personnel du réseau : abonnement STIB gratuit, congés sociaux augmentés, formation améliorée,

SITE WEB

Près de 150.000 personnes ont consulté le site web d'iris en 2020 (une augmentation de plus de 15% par rapport à 2019).

Le site a été largement utilisé pour diffuser les projets liés à la gestion de la crise COVID-19 : appels à bénévoles, campagne « les héros d'iris », etc.

GT COMMUNICATION

Un groupe communication, rassemblant les responsables de communication du réseau ainsi que la Digital Content Manager d'iris, coordonne les actions de communication transversales et favorise des échanges réguliers d'expériences.

Durant la crise sanitaire qui a dominée l'année 2020, les membres du groupe ont beaucoup échangé via le groupe Whatsapp dédié afin de partager les questions des médias, les informations concernant la pandémie ou plus généralement pour s'encourager. Ils ont également diffusé largement les projets et informations émanant du réseau sur leur site internet et intranet.

La formation organisée habituellement selon les souhaits exprimés par les responsables de communication n'a pas pu avoir lieu cette année à cause de la pandémie du coronavirus.

COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION IRIS-FAÏTIÈRE

INTRODUCTION

L'Association iris-Faïtière tient une comptabilité en partie double conformément à la Loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises.

Ses comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2020, clôturent avec un boni de **360.850,95 €**. Le total du bilan s'élève, quant à lui, à **3.052.256,28 €** en augmentation de 93 KEUR.

SITUATION DE L'ACTIF AU 31.12.2020

	ACTIF	31.12.2019	31.12.2020	ACTIVA
	<u>Actifs immobilisés</u>	<u>2.672,93</u>	<u>2.672,93</u>	<u>Vate activa</u>
III.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	III. Materële vaste activa
	Aménagement et installations	87.945,35	107.594,35	Inrichting en installaties
	amort s/aménagement et installations	-87.945,35	-107.594,35	afsch/Inrichting en installaties
	Mobilier	125.714,28	125.714,28	Meubilair
	amorts/immob	-125.714,28	-125.714,28	afsch/Meubilair
	mat.de bureau & de service social	15.012,33	15.012,33	sociale dienst & kantoomateriaal
	amort/mat. bureau & de service social	-15.012,33	-15.012,33	afsch/sociale dienst & kantoomateriaal
	matériel informatique	348.804,58	360.265,50	informaticamateriaal
	amort/matériel informatique	-348.804,58	-360.265,50	afsch/ informaticamateriaal
	matériel de communication	55.751,73	56.961,69	communicatiemateriaal
	amort/mat de communication	-55.751,73	-56.961,69	afsch/communicatiemateriaal
	Matériel roulant	7.937,60	7.937,60	rollend materieel
	Amort/matériel roulant	-7.937,60	-7.937,60	afsch/rollend materieel
	aménagement locaux pris en location	5.575,77	5.575,77	inrichting gehuurde lokalen
	amort/amén. locaux pris en location	-5.575,77	-5.575,77	afsch/inrichting gehuurde lokalen
IV	Immobilisations financières	2.672,93	2.672,93	IV Financiële vaste activa
	<u>Actifs circulants</u>	<u>2.956.162,66</u>	<u>3.049.583,35</u>	<u>Vlottende activa</u>
VII.	Créances à un an au plus	411.453,28	423.156,90	VII. Vorderingen max. 1 jaar
IX.	Valeurs disponibles	1.809.234,16	1.953.893,88	IX. Liquide middelen
	Compte à terme	995.333,77	1.745.333,77	Termijnrekening
	Compte courant	813.759,32	208.412,61	Lopende rekening
	Caisse	141,07	147,50	Kas
X.	Comptes de régularisation	735.475,22	672.532,57	X. Overlopende rekeningen
	TOTAL DE L'ACTIF	2.958.835,59	3.052.256,28	TOTAAL ACTIVA

Les investissements ont représenté un montant de 32 KEUR en 2020, essentiellement en matériel informatique et en aménagement de locaux. En matière de règles d'évaluation adoptées par l'Assemblée générale, il convient de rappeler la particularité qui consiste à amortir totalement les investissements à charge de l'exercice d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont donc évaluées à zéro dans nos bilans.

Les créances présentent un solde de 423 KEUR. Celles-ci sont principalement constituées de management fee et d'une avance versée à iris-Recherche à récupérer.

Les valeurs disponibles s'élèvent à 1.954 KEUR au 31.12.2020 dont 1.745 KEUR font l'objet d'un placement à terme.

Les comptes de régularisation de l'Actif s'élèvent à 672 KEUR, principalement des charges ONSS à reporter pour 72 KEUR et des produits acquis constitués des subsides CCC 2020 à recevoir pour 555 KEUR.

SITUATION DU PASSIF AU 31.12.2020

	PASSIF	31.12.2019	31.12.2020	PASSIVA
	<i>Fonds propres</i>	<u>2.256.534,29</u>	<u>2.303.458,03</u>	<i>Eigen middelen</i>
III.	Réserve disponible		360.850,95	III. Vrije reserve
V.	Résultat reporté	1.475.974,50	1.475.974,50	V. Overgedragen winst
VII.	Provisions pour risques et charges	780.559,79	466.632,58	VII. Voorzieningen voor risico's en lasten
	<i>Dettes</i>	<u>702.301,30</u>	<u>748.798,25</u>	<i>Schulden</i>
IX.	Dettes à un an au plus	702.301,30	748.798,25	IX. Schulden max. 1 jaar
	<i>Fournisseurs</i>	113.360,17	24.357,45	<i>Leveranciers</i>
	<i>Factures à recevoir</i>	1.295,99	39.083,09	<i>Te ontvangen facturen</i>
	<i>Précompte retenu</i>	85.888,89	0,00	<i>Ingehouden voorheffing</i>
	<i>ONSS</i>	96.667,19	0,00	<i>RSZ</i>
	<i>TVA à payer</i>	0,00	0,00	<i>Te betalen BTW</i>
	<i>INASTI</i>	36.000,00	19.694,90	<i>RSVZ</i>
	<i>Dettes diverses</i>	0,00	365.000,00	<i>Diverse schulden</i>
	<i>Rémunérations</i>	-109,48	0,00	<i>Bezoldigingen</i>
	<i>Pécules de vacances</i>	366.798,54	300.662,81	<i>Vakantiegeld</i>
	<i>Autres dettes sociales</i>	2.400,00	0,00	<i>Andere sociale schulden</i>
X.	Comptes de régularisation	0,00	0,00	X. Overlopende rekeningen
	TOTAL DU PASSIF	2.958.835,59	3.052.256,28	TOTAAL PASSIVA

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 360.850,95 € à la Réserve disponible et ce, dans le cadre d'un investissement prévisible de rénovation des locaux pour adapter la Faïtière à ses nouvelles missions et à une modernisation de son fonctionnement incluant une diminution et une densification des surfaces utilisées, le recours à plus de télétravail.

Les provisions pour risques et charges ont été diminuées de 313 KEUR. Toutes les provisions liées à des activités qui ne relèvent plus de la mission de la Faïtière ont été reprises et la provision relative aux rénovations immobilières et mobiliers a aussi été reprise à la demande du réviseur aux comptes, pour leur caractère de « réserve ». Il ne reste plus que les provisions pour le projet IF-IC, pour le projet de révision du statut pécuniaire du réseau et pour le renouvellement du matériel informatique de la Faïtière, pour un total de 467 KEUR.

Les Dettes diverses concernent un remboursement de management fee de l'année 2020 proposé à hauteur de 365 KEUR. Les autres dettes diminuent sensiblement pour atteindre 384 KEUR et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les Fonds propres sont élevés (1.847 KEUR hors Provisions). Il sera question dans le cadre de la confection du budget 2022 et de la clôture des comptes 2021 du maintien ou de l'utilisation (d'une partie) de tels montants dans notre bilan. La modification des missions de la Faïtière et la réorganisation qui en découle, la nécessaire rénovation des locaux et la mise en place des réseaux locorégionaux (et leurs incidences sur iris) requièrent une réflexion sur les investissements à réaliser et sur le fonctionnement (et donc les management fees) de la Faïtière.

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31.12.2020

Charges	31.12.2019	31.12.2020	Lasten
Services et Biens divers	973.640,37	1.023.914,39	Overige diensten en goederen Bezoldigingen en sociale lasten
Rémunérations - Charges sociales	3.098.286,86	3.111.328,45	
Amortissements	19.885,24	32.482,42	Afschrijvingen
Provisions	-152.585,69	-313.927,21	Provisies
Charges à refacturer	172.077,44	164.280,85	Doorberekend lasten
Autres charges d'exploitation	4.148,92	1.697,54	Overige exploitatielasten
Frais financiers	113,00	1.355,00	Financiële kosten
Charges exceptionnelles	404,87	391.222,56	Uitzonderlijke lasten
	<u>4.115.971,01</u>	<u>4.412.354,00</u>	
Produits	31.12.2019	31.12.2020	Opbrengsten
Management fee	3.275.004,00	3.300.004,00	Management fee
Subsides CCC	555.008,90	555.008,90	GGC-subsidies
Refacturations	629.200,07	791.494,40	Refacturaties
Autres produits d'exploitation	22.555,16	29.123,70	Overige exploitatieopbrengsten
Produits financiers	0,16	0,12	Financiële opbrengsten
Produits exceptionnels	945.334,99	97.573,83	Uitzonderlijke ontvangsten
	<u>5.427.103,28</u>	<u>4.773.204,95</u>	
Résultats	1.311.132,27	360.850,95	Resultaten

En termes de charges :

La charge des Services et biens divers augmentent de 50 KEUR. Il s'agit du résultat d'une diminution de la plupart des charges et d'une augmentation importante des frais d'avocats (dans le cadre des recours contre les factures d'aide médicale urgente impayées + 56 KEUR), des honoraires (principalement la mission confiée en 2019 à Deloitte pour 145 KEUR dans le cadre de la constitution des réseaux locorégionaux,) et, dans une moindre mesure, des leasings et des coûts d'applications informatiques.

Les charges de personnel sont restées très stables par rapport à 2019. Les reprises de provisions diminuent les charges de 313 KEUR comme expliqué dans la situation du Passif ci-dessus. Les amortissements et les frais financiers sont en légère croissance. Les charges à refacturer (hors personnel) sont en légère diminution. Les charges exceptionnelles reprennent principalement la proposition de remboursement de management fee à hauteur de 365 KEUR.

En termes de recettes :

Le subside CCC pour le soutien de la coordination interhospitalière est identique aux années précédentes. Le management fee est en légère augmentation suivant ainsi l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Les Refacturations ont sensiblement augmenté, suite à l'augmentation du nombre de personnes détachées pour des missions de Direction ad interim. Les Autres produits d'exploitation augmentent légèrement. Les produits exceptionnels (98 KEUR) concernent en 2020 des dons reçus dans le cadre de la pandémie (7 KEUR) et reversés aux hôpitaux, des remboursements de frais de procédure dans le cadre des procédures judiciaires « factures AMU impayées » (20 KEUR), d'une subvention 2019 perçue tardivement (14 KEUR) et d'une correction d'écriture comptable en doublon (39 KEUR).

En termes de résultats :

Le résultat final est en bénéfice substantiel (360.850,95 €). Il est proposé d'affecter ce montant à la « Réserve disponible ».

COMPARAISON AU BUDGET

	Budget Begroting 2020	Comptes Rekeningen 2020	Ecarts Verschillen	
Ressources	4.586.751	4.773.205	186.454	Ressources
Total management fee	3.300.000	3.300.004	4	Totaal management fee
Subside régional CCC	345.000	330.009	-14.991	Subside régional GGC
Subside iris-Academy	190.000	225.000	35.000	Subside iris-Academy
Frais refacturés	736.478	791.494	55.016	Frais refacturés
Autres recettes	15.272	29.124	13.851	Autres recettes
Utilisation de réserves	0	0	0	Utilisation de réserves
Recettes exceptionnelles	0	97.574	97.574	Recettes exceptionnelles
Utilisations	4.587.479	4.412.354	-175.125	Utilisations
Frais de personnel :				Frais de personnel :
Missions statutaires	2.337.179	2.168.422	-168.757	Missions statutaires
iris-Academy	783.867	718.483	-65.384	iris-Academy
<i>Taalbeleidsplan</i>		420.799	420.799	<i>Taalbeleidsplan</i>
<i>e-learning</i>		297.683	297.683	<i>e-learning</i>
Audit interne	204.494	224.424	19.930	Audit interne
Frais généraux	358.304	276.104	-82.200	Frais généraux
Frais structure	120.900	97.668	-23.232	Frais structure
Locaux	285.575	293.170	7.595	Locaux
Honoraires	180.000	374.168	194.168	Honoraires
Communication / formation	158.000	18.340	-139.660	Communication / formation
Etudes	40.000	0	-40.000	Etudes
Frais refacturés	119.160	164.281	45.121	Frais refacturés
Provisions	0	-313.927	-313.927	Provisions
Charges exceptionnelles	0	391.223	391.223	Charges exceptionnelles
Résultat de l'exercice	-729	360.851	361.580	Résultat de l'exercice

En comparaison du budget 2020, les ressources ont augmenté de 186 KEUR, en grande partie grâce à davantage de refacturations de personnel et des recettes exceptionnelles imprévues.

Toujours par rapport au budget, l'utilisation prévue de ces ressources a sensiblement diminué. Au total, ce sont 540 KEUR qui ont été économisés sur le budget des charges, dont il est proposé de ristourner 365 KEUR aux hôpitaux (imputés en charges exceptionnelles). Principalement 314 KEUR de reprises de provisions actées cette année, ainsi que 214 KEUR de charges de personnel et 140 KEUR de frais de communication qui n'ont pas été consommés. Sur ce dernier point, l'explication principale est que la convention des cadres du réseau n'a pas pu être organisée en 2020 suite aux mesures de confinement.

Par ailleurs, les budgets de frais généraux (-82 KEUR) et de frais de structure (-23 KEUR) ont également été sous-utilisés. Le budget des Etudes n'a pas été utilisé ; la charge de la mission Deloitte (accompagnement création réseau) a été imputée en Honoraires. Ceux-ci ont également été surutilisés pour faire face à l'augmentation des frais d'avocats dans le cadre des recours « Factures AMU impayées ».

Les charges à refacturer (hors personnel) étaient sous-estimées dans le budget.

Au total, ce sont 361 KEUR qui sont économisés par rapport au budget. Il est proposé d'affecter le bénéfice de cette année à une Réserve disponible (cf. situation du Passif ci-dessus).

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU COLLÈGE RÉUNI

En application de l'Ordonnance du 22 décembre 1995, les deux Commissaires du Collège réuni, Madame Ethel Savelkoul et Monsieur Miguel Lardennois assistent avec voix consultative à toutes les réunions des organes de l'Association iris-Faîtière iris dans le cadre de la tutelle qu'ils exercent sur l'Association iris-Faîtière.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de faire rapport quant à l'accomplissement de notre mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

L'Ordonnance du 22 octobre 2020 modifiant le chapitre XIIbis de la loi organique des CPAS, à l'article 135/12, stipule que l'Association faîtière iris est exclusivement soumise à une tutelle générale de suspension et d'annulation exercée par le Collège réuni à l'intervention d'un des deux commissaires nommés par lui.

Ils disposent d'un délai de sept jours à dater, selon le cas, de la réunion de l'organe de l'Association faîtière ou de la réception de la décision de l'administrateur délégué, pour former un recours auprès de Collège réuni contre toute décision qu'ils estimeraient contraire à la loi.

Ce recours suspend automatiquement l'exécution de la décision. Aucune décision d'annulation par le Collège réuni n'a été prise au cours de l'année 2020.

Nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou de la loi.

Notre examen du rapport d'activité proposé au Conseil d'administration nous permet de conclure que celui-ci contient les informations requises par la loi et est conforme à l'ensemble des décisions prises aux différents niveaux de l'Association iris-Faîtière.

Nous avons eu accès à toute l'information souhaitée et toutes les justifications sollicitées des décisions nous ont été fournies.

Nous remercions les dirigeants et l'ensemble du personnel de l'Association iris-Faîtière pour leur collaboration.

Miguel LARDENNOIS
Commissaire du Collège réuni

Ethel SAVELKOUL
Commissaire du Collège réuni

ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT DU RÉVISEUR AUX COMPTES ANNUELS 2020

ANNEXE 2 : COMPTES ANNUELS 2020 BNB

ANNEXE 3 : RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS EN 2020

Le présent rapport est basé sur l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois du 14 décembre 2017. Il reprend, pour l'année 2020, les éléments suivants :

1) Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation

NOM	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse	Mandat	Mandat rémunéré	Période 01/01 au 31/12/2020	(*) Rémunération	(**) Frais de	Nombre Total	Avantages de toute	Assurance groupe	Frais de	Voyage	Outils de	Réductions opérées	Total (*) + (**)	
(1)-(2) Présences							non rémunéré	Début	Fin	déplacement	réunions	Nature	représentation	travail				
Madame	AHMIRI	Latifa	F	Rue Jorez	33 1070 Anderlecht	Membre AG	rémunéré	01-01-20	31-12-20	78 €	0,00 €	1	0	0	0	0	0	78,00 €
Madame	AUCHAPT	Diane	F	Rue du Gouvernement Provisoire	38/bte 4 1000 Bruxelles	Membre AG	non rémunéré	01-01-20	15-07-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	CEUX	Christian	F	Avenue des Croix de Guerre	270/bte 11 1120 Bruxelles	Membre AG	rémunéré	01-01-20	31-12-20	78 €	0,00 €	1	0	0	0	0	0	78,00 €
Monsieur	EL KTIBI	Ahmed	F	Avenue Jean Sobieski	36 1020 Bruxelles	Membre AG	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	JOLIBOIS	Jérôme	F	Rue Pieremans	434 1000 Bruxelles	Membre AG	non rémunéré	15-07-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	MAIMOUNI	Mourad	F	Avenue des Liserons	3 1020 Bruxelles	Membre AG	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Madame	MATIN FAR	Maryam	F	Chaussée de Wavre	682 1040 Etterbeek	Membre AG	rémunéré	01-01-20	31-12-20	78 €	0,00 €	1	0	0	0	0	0	78,00 €
Madame	RIGAUD	Isabelle	F	Rue du Craetveld	53 1120 Bruxelles	Membre AG	rémunéré	01-01-20	31-12-20	78 €	0,00 €	1	0	0	0	0	0	78,00 €
Monsieur	VAN HERZELE	Jaspers	NL	Huart Hamoiriaan	63 1030 Schaerbeek	Membre AG	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Madame	VIDEGAIN SANTIAGO	Victoria	F	Rue d'Andenne	52 1060 Saint-Gilles	Membre AG	rémunéré	01-01-20	31-12-20	78 €	0,00 €	1	0	0	0	0	0	78,00 €
Monsieur	WERT	Bertrand	F	Rue Adolphe Mathieu	9/2 1050 Bruxelles	Membre AG	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	AKOUZ	Mustapha	F	Rue de la Solidarité	3 1070 Anderlecht	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	468 €	22,31 €	6	0	0	0	0	0	490,31 €
Madame	ALEXIOU	Jean	F	Avenue de la Liberté	94 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	156 €	22,31 €	2	0	0	0	0	0	178,31 €
Madame	AMRANI	Myriem	F	Rue de la Victoire	193/4 1060 Saint-Gilles	Administrateur	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	8	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	BAULER	Alain	F	Rue Meyerbeer	21 1190 Forest	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	156 €	44,62 €	2	0	0	0	0	0	200,62 €
Monsieur	CLOSE	Phillippe	F	Rue des Fabriques	59 1000 Bruxelles	Administrateur	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	4	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	CRETEUR	Jacques	F	Vieille Rue du Moulin	23 1180 Uccle	Administrateur suppléant	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
Madame	EL KHATTABI	Fatima	F	Avenue des Cerisiers	39/bte 6 1030 Schaerbeek	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	936 €	44,62 €	12	0	0	0	0	0	980,62 €
Madame	HARICHE	Faouzia	F	Rue Masui	86 1000 Bruxelles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	1.014 €	44,62 €	13	0	0	0	0	0	1.058,62 €
Monsieur	HOBEIKA	Marwan	F	Avenue Adolphe Demeur	32 1060 Saint-Gilles	Administrateur	rémunéré	15-07-20	31-12-20	390 €	0,00 €	5	0	0	0	0	0	390,00 €
Madame	HOESSEN	Soetkin	NL	Drootbeekstraat	72 1020 Brussel	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	780 €	22,31 €	10	0	0	0	0	0	802,31 €
Monsieur	JANI	Jacques	F	J.B. Van Gysellaan	28 1780 Wemmel	Administrateur	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	2	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	LIBOIS	Boris	F	Rue Joseph Claes	74 1060 Saint-Gilles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	15-07-20	156 €	44,62 €	2	0	0	0	0	0	200,62 €
Monsieur	NINANE	Vincent	F	Chemin Chêne Renards	36 1380 Lasne	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	2	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	OBERWOITS	Jacques	F	Avenue du Pérou	39 1000 Bruxelles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	1.014 €	44,62 €	13	0	0	0	0	0	1.058,62 €
Monsieur	OURIAGHLI	Mohamed	F	Avenue de la Bugrane	118 1020 Bruxelles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	936 €	44,62 €	12	0	0	0	0	0	980,62 €
Monsieur	PIQUET	Yannick	F	Rue Souveraine	12/ARR 1050 Ixelles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	780 €	44,62 €	10	0	0	0	0	0	824,62 €
Monsieur	REYNAERT	Robby	F	Rue des Cultivateurs	83 1040 Etterbeek	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	390 €	44,62 €	5	0	0	0	0	0	434,62 €
Madame	ROOS	Alexandra	F	Rue Basse	74/bte 10 1180 Uccle	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	780 €	44,62 €	10	0	0	0	0	0	824,62 €
Madame	SERE	Leticia	NL	Louis Bertrandlaan	90 1030 Schaerbeek	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	312 €	22,31 €	4	0	0	0	0	0	334,31 €
Madame	TENOUTASSE	Sylvia	F	Avenue de Haveskercke	28 1190 Forest	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	1.014 €	44,62 €	13	0	0	0	0	0	1.058,62 €
Monsieur	WAGEMAKERS	Joris	NL	Vautierstraat	10 1050 Elsene	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	936 €	44,62 €	12	0	0	0	0	0	980,62 €
Monsieur	DONMEZ	Ibrahim	F	Rue Destouvelles	8 1030 Schaerbeek	Administrateur	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €
						AG et CA				0								
						Membre Comité stratégique				0								
Monsieur	NOPPEN	Marc	NL	Leopoldlaan	133/bus 42 8300 Knokke	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	156 €	0,00 €	2	0	0	0	0	0	156,00 €
						AG et CA				2								
						Membre Comité stratégique				0								
Madame	RAISS	Saliha	NL	Ulenstraat	94 1080 Sint-Jans-Molenbeek	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	936 €	22,31 €	12	0	0	0	0	0	958,31 €
						AG et CA				12								
						Membre Comité stratégique				0								
Madame	GULES	Filiz	F	Boulevard Lambert	153/bte ETRC 1030 Schaerbeek	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	390 €	44,62 €	5	0	0	0	0	0	434,62 €
						AG et CA				5								
						Membre Comité stratégique				0								
Madame	HOORNAERT	Chantal	F	Rue Drootbeek	30/bte 10 1020 Bruxelles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	1.014 €	44,62 €	13	0	0	0	0	0	1.058,62 €
						AG et CA				13								
						Membre Comité stratégique				0								
Monsieur	KIPS	Johan	NL	Onafhankelijkheidslaan	20 9000 Gent	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	546 €	44,62 €	7	0	0	0	0	0	590,62 €
						AG et CA				7								
						Membre Comité stratégique				0								
Madame	LALIEUX	Karine	F	Rue Drootbeek	147/6 1020 Bruxelles	Administrateur	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	11	0	0	0	0	0	0,00 €
						AG et CA				11								
						Membre Comité stratégique				0								
Monsieur	SPINETTE	Jean	F	Rue Emile Feron	180 1060 Saint-Gilles	Administrateur	rémunéré	01-01-20	31-12-20	1.014 €	44,62 €	13	0	0	0	0	0	1.058,62 €
						AG et CA				13								
						Membre Comité stratégique				0								
Madame	ONKELINX	Laurette	F	Rue de Payot	13 1380 Lasne	Membre Comité stratégique	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €	0	0	0	0	0	0	0,00 €

NOM	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse	Mandat	Mandat rémunéré	Période 01/01 au 31/12/2020		(*) Rémunération	(**) Frais de	Nombre Total	Avantages de toute	Assurance groupe	Frais de	Voyage	Outils de	Réductions opérées	Total (*) + (**)				
							Début	Fin														
(1)-(2) Présences																						
Madame	EMMERY	Isabelle	660703.396.76	F	Avenue Nellie Melba	59 1070	Anderlecht	Vice-Présidente du CA	non rémunéré													
								AG et CA	rémunéré	01-01-20	31-12-20	11.100 €	111,55 €	déplacement	réunions	Nature						
								Membre Bureau du CA														
								Membre Comité Stratégique														
Madame	LOIJENS	Micheline	460718.164.20	F	Avenue de l'Orée	12 /bte 10	1000	Bruxelles	Vice-Présidente du CA	rémunéré	01-01-20	31-12-20	10.800 €	111,55 €		36				10.911,55 €		
								AG et CA														
								Membre Bureau du CA														
								Membre Comité Stratégique														
Monsieur	COLIN	Olivier	870522.387.39	F	Avenue du 11 Novembre	76/bte 7	1040	Etterbeek	Vice-Président du CA	rémunéré	01-01-20	31-12-20	10.500 €	111,55 €		35	0	0	0	0	0	10.611,55 €
								AG et CA														
								Membre Bureau du CA														
								Membre Comité Stratégique														
Monsieur	SCHOENMAECKERS	Jeroen	830921.319.81	NL	Oude Jetseweg	20	1731	Relegem	Vice-Président du CA	rémunéré	01-01-20	31-12-20	10.800 €	0,00 €		35	0	0	0	0	0	10.800,00 €
								AG et CA														
								Membre Bureau du CA														
								Membre Comité Stratégique														
Monsieur	DIERICK	Michel	610915.205.10	F	Dorpstraat	830	1785	Merchtem	Commissaire du Gouvernement	rémunéré	01-01-20	31-12-20	8.880 €	111,55 €		37	0	0	0	0	0	8.991,55 €
								AG et CA														
								Bureau du CA														
								Comité Stratégique														
Madame	SAVELKOUL	Ethel	690712.212.53	NL	Hoorstraat	90	1040	Etterbeek	Commissaire du Collège réuni	rémunéré	01-01-20	31-12-20	7.680 €	89,24 €		32	0	0	0	0	0	7.769,24 €
								AG et CA														
								Bureau du CA														
								Comité Stratégique														
Monsieur	LARDENNOIS	Miguel	710827.223.29	F	Rue de Calevoet	42	1180	Uccle	Commissaire du Collège réuni	rémunéré	01-01-20	31-12-20	7.200 €	89,24 €		30	0	0	0	0	0	7.289,24 €
								AG et CA														
								Bureau du CA														
								Comité Stratégique														
Monsieur	WITMEUR	Renaud	690514.003.91	F	Rue Colonel Chaltin	103	1180	Uccle	Président du CA	rémunéré	01-01-20	31-12-20	12.900 €	89,24 €		43	0	0	0	0	0	12.989,24 €
								AG et CA														
								Président Bureau du CA														
								Président Comité Stratégique														
								Président Comité C														
Madame	BLOCKX	Martine	650105.108.47	F	Avenue Avocat	5	1410	Waterloo	Membre Comité d'audit	rémunéré	01-01-20	31-12-20	312 €	66,93 €		4	0	0	0	0	0	378,93 €
Madame	COELMONT	Helena	770509.014.10	NL	Stevens Delannooystraat	94	1020	Laeken	Présidente Comité d'audit	rémunéré	01-01-20	31-12-20	312 €	66,93 €		4	0	0	0	0	0	378,93 €
Monsieur	DELIEGE	Dominique	580515.137.84	F	Rue Haute	3	7181	Petit-Roexul-Lez-Nivelle	Membre Comité d'audit	rémunéré	01-01-20	18-02-20	78 €	22,31 €		1	0	0	0	0	0	100,31 €
Madame	FIZZMAN	Julie	741015.162.42	F	Avenue Avocat	5	1410	Waterloo	Membre Comité d'audit	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €		3	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	GERARDY	Vincent	791122.111.92	F	Avenue Nouvelle	64	1040	Etterbeek	Membre Comité d'audit	rémunéré	01-01-20	31-12-20	234 €	44,62 €		3	0	0	0	0	0	278,62 €
Monsieur	JANI	Jacques	711018.447.89	F	J.B. Van Gysellaan	28	1780	Wemmel	Membre Comité d'audit	non rémunéré	01-01-20	31-12-20	0 €	0,00 €		1	0	0	0	0	0	0,00 €
Monsieur	VAN CUTSEM	Daniel	510917.169.67	NL	Zeedijck	20/bus 401	8670	Koksijde	Membre Comité d'audit	rémunéré	01-01-20	31-12-20	234 €	44,62 €		3	0	0	0	0	0	278,62 €
Monsieur	WERY	Etienne	691104.237.05	F	Rue Vanderschrik	15/bte 2	1060	Saint-Gilles	Administrateur délégué	rémunéré	01-01-20	31-12-20	173.036,36 €	410,00 €			2.920,57 €	26.235,34 €	1.598,50 €	0	0	(***) 204.200,77 €
Monsieur	THIELENS	Dirk	600920.461.68	NL	Hermelijnlaan	2	1933	Sterrebeek	Administrateur délégué adjoint	rémunéré	01-01-20	31-12-20	179.198,80 €	410,00 €			1.578,52 €	21.614,44 €	1.908,48 €	0	0	(***) 204.710,24 €

Nombre de réunions: Assemblée générale: 1 / Conseil d'administration: 12 / Bureau du Conseil d'administration: 24 / Comité stratégique: 0 / Comité C: 8 / Comité d'audit: 4

2) Liste des voyages des mandataires publics

Néant

3) Inventaire des marchés publics

	Type de marché	Date	Bénéficiaire	Montant
iris-Achats (par délégation)	Marché public de services - "Audit interne"	26 juin 2020	Deloitte Consulting & Advisory SCRL	192.749,76 HTVA (233.227,21 TVAC)

4) Liste des subsides octroyés à l'Association iris-Faîtière

Néant. L'association n'a reçu aucun subside de la part d'une commune.

ANNEXE 4 : LISTE DES DOSSIERS DE TUTELLE EN 2020

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
2980	20-01-20	x		HIS	Tutelle	Construction	HIS - News Bracops - Avant projet de construction, lancement phase de programmation - introduction permis d'urbanisme - élaboration dossiers d'adjudication
2981	20-01-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Système de balayage optique de surface (« optical surface scanning ») pour le service de Radiothérapie – Décision d’attribution.
2982	20-01-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures - Système de contournage automatique, ainsi que tous les équipements informatiques nécessaires à son utilisation pour le Service de Radiothérapie – Décision de lancement
2983	20-01-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures - Marché en Centrale d’Achat par l’ULB pour l’acquisition d’échantillons – Décision de lancement
2985	20-01-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de courte durée d'action pour le compte du réseau iris - Décision d’attribution
2986	20-01-20	x		CHUStP	Tutelle	Marchés	CHUStP - MP de fournitures – Site Porte de Hal - Remplacement de deux tables d'opération des salles 7 et 8 - Décision de lancement.
2994	19-02-20		x	IJB	Tutelle	Commissaires iris	IJB - Confirmation de la désignation d'Etienne Wéry en tant que commissaire iris effectif dans un premier temps et commissaire spécial dans un second temps
2995	19-02-20		x	HIS	Tutelle	Convention	HIS - Convention CIPA (Centre international pour promotion de l’Afrique)
2996	19-02-20		x	HIS	Tutelle	Convention	HIS - Accord de collaboration fonctionnelle entre le laboratoire des Hôpitaux iris Sud et Orpea
2997	19-02-20		x	HIS	Tutelle	Organes	HIS - Désignation de Mme Fabienne Miroir au poste de Vice-Présidente du CA – en remplacement de Mme Isabelle Emmerly
2998	25-03-20		x	CHUStP	Tutelle	Organes	CHUStP - Désignation de Denis Piérard en tant que représentant de la Vrije Universiteit Brussel au Conseil d'administration
2999	06-03-20	x		CHUStP	Tutelle	Marchés	CHUStP - Site César De Paepe - MP de travaux - Système de cogénération - Décision d’attribution
3000	06-03-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Spécialités pharmaceutiques à base de filgrastim et pegfilgrastim pour le compte du réseau iris - Décision de lancement
3001	20-03-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Générateurs 99MO-99mTC » - pour le compte du CHUStP, du CHUBrg et de l’IJB - Décision de lancement

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3002	06-03-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Encres pour le compte du réseau iris - Décision de lancement
3003	20-03-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Mammographe numérique avec tomosynthèse (Lot 1) / d'un scanner 128 coupes (Lot 2) / d'une salle de radiographie télécommandée avec un mobile et un détecteur partagé (Lot 3) / d'un scanner 256 coupes à visée cardiologique (Lot 4) pour le compte du CHUBrg et des HIS- Décisions d'attribution
3004	20-03-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de services - Audit interne pour le compte d'iris-Faïtière - Décision de lancement
3005	25-03-20		x	IJB	Tutelle	Commissaires iris	IJB - Désignation de Monsieur Etienne Wéry en qualité de Directeur général ad intérim - Désignation de Madame Aline Dewalsche en qualité de Commissaire effectif
3011	02-04-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Salle de radiologie télécommandée pour le compte de l'IJB - Décision de lancement
3012	29-04-20		x	HIS	Tutelle	Convention	HIS - Centre de morphologie pathologique pratique de l'anatomie (CMP) - avenant à la convention
3013	29-04-20		x	HIS	Tutelle	Convention	HIS - Convention financière Cadre Médical - Gestionnaire HIS (accord 2020 - 2022)
3014	02-04-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - New Bordet - MP de fournitures – Tables d'opération – Décision d'attribution
3015	29-04-20		x	HIS	Tutelle	Convention	HIS - DADRI – convention 2020-2026
3016	29-04-20		x	HIS	Tutelle	Organes	HIS - Désignation de Monsieur Olivier FERRALI, en qualité d'administrateur auprès de l'Association hospitalière des Hôpitaux Iris Sud pour la Commune d'Anderlecht, en remplacement de Madame Sofia SEDDOUK
3017	23-04-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats – MP fournitures - Deux spectromètres de masse Maldi TOF adaptés à la microbiologie clinique pour le compte du LHUB-ULB - Décision de lancement
3018	23-04-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action et remboursées en chimiothérapie pour le compte du réseau iris - Décision d'attribution
3019	23-04-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de services – Système de surveillance de l'environnement EMS (Environmental Monitoring System) destiné au New Bordet – Décision d'attribution
3020	29-04-20		x	CHUSTP	Tutelle	Convention	CHUSTP - Convention médecins - gestionnaires - Réglementation générale

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3023	29-04-20		x	HIS	Tutelle	Construction	HIS - New Bracops - Octroi Subsidés CCC à la construction et à la rénovation en faveur du réseau iris
3024	15-05-20	x		CHUStP	Tutelle	Marchés	CHUStP – MP de fournitures – Lits USI - Décision de renonciation à l’attribution du marché
3025	15-05-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - New Bordet – MP de fournitures – Centrale téléphonique – Décision de lancement
3026	15-05-20	x		IJB	Tutelle	Convention	IJB - Convention « Agreement on the investment in and exploitation of the Brussels Imaging Pharmacy (BIP) »
3027	15-05-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Spécialités pharmaceutiques à base de filgrastim et pegfilgrastim pour le compte du réseau iris - Recours en annulation.
3030	27-05-20		x	IJB	Tutelle	DG-DGM	IJB - Désignation de Monsieur Francis de Drée en qualité de Directeur général ad interim
3031	25-05-20	x		CHUBrg	Tutelle	Construction	CHUBrg – MP de Travaux - Rénovation du bâtiment P - Services ORL et dialyse – Décision de lancement
3032	27-05-20		x	réseau iris	Tutelle	Convention	réseau iris - Convention relative aux missions d’intérêt général du réseau iris – Année 2020.
3033	05-06-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Salle de radiologie télécommandée pour le compte de l'IJB - Décision d’attribution
3034	24-06-20		x	CHUBrg	Tutelle	Organes	CHUBrg – Désignation de Mme Denise MALAMBA KIFAYA en tant qu’administrateur et représentante du CPAS de Schaerbeek à l'Assemblée Générale du CHU Brugmann, en remplacement de M. Elias AMMI.
3035	19-06-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Proposition de contrat pour la fourniture de générateur
3036	19-06-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - New Bordet – MP de fournitures – Délégation de la réalisation d’un marché public conjoint pour la réalisation de deux salles informatiques redondantes
3037	19-06-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - New Bordet – MP de fournitures – Lits hospitaliers – Décision de lancement
3038	19-06-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - New Bordet – MP de fournitures – Fauteuils hospitaliers – Décision de lancement
3039	19-06-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - New Bordet – MP de services – Maintenance technique du nouveau bâtiment de l’Institut Jules Bordet – Décision de lancement
3040	19-06-20	x		Hudorf	Tutelle	Organes	Hudorf - Composition des organes – Désignation du futur DGM – Proposition de méthodologie
3042	19-06-20	x		Hudorf	Tutelle	Marchés	Hudorf - IT Modernisation du Datawarehouse

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3043	19-06-20	x		Hudarf	Tutelle	Organes	Hudarf - Composition des organes – Désignation de Nicolas Deconinck comme Directeur Général Médical
3044	19-06-20	x		IJB	Tutelle	Construction	IJB - New Bordet - Situation contentieuse qui oppose Maître d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre et entreprises dans le cadre de la reconstruction de l'Institut
3052	10-07-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Consommables de dialyse et mise à disposition de moniteurs de dialyse pour le compte du CHUBrg, de l'HUDERF et des HIS - Décision de lancement
3053	10-07-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - CPAP etposables pour le compte du CHUStP, des HIS et du CHUBrg - Décision de lancement
3054	10-07-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Matériel de cathétérisme cardiaque pour le compte du CHUBrg et du CHUStP - Décision de lancement
3055	10-07-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Produits de contraste à visée radiologique pour le compte du CHUBrg, du CHUStP, de l'HUDERF, des HIS et de l'IJB - Décision de lancement
3056	10-07-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Salle de radiologie neuve avec arceau pour le compte du CHUBrg - Décision de lancement
3057	10-07-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Deux spectromètres de masse Maldi-Tof adaptés à la microbiologie clinique pour le compte du LHUB-ULB - Décision d'attribution
3058	15-07-20		x	iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de services - Audit interne pour le compte d'iris-Faïtière - Décision d'attribution
3059	10-07-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Automate d'imprégnation rapide de tissu en continu – Décision d'attribution
3060	10-07-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Logiciel de contourage automatique ainsi que tous les équipements informatiques nécessaires à son utilisation par le service de la radiothérapie – Décision d'attribution
3061	15-07-20		x	iris-Achats	Tutelle	DG-DGM	iris-Achats - Demande de prolongation de la mission de Monsieur Dirk Thielens en qualité de directeur général ad interim pour une période de 6 mois
3066	15-07-20		x	réseau iris	Tutelle	Protocole	réseau iris - Protocole 2020/01 – Accord cadre global 2020 - 2021
3070	26-08-20		x	HIS	Tutelle	Organes	HIS - AG – CA – Composition des organes - Fabienne Miroir, en remplacement d'Isabelle Emmery, Olivier Ferrali en remplacement de Sofia Seddouk et Marwan Hobeika (en remplacement de Boris Libois)
3071	26-08-20		x	HIS	Tutelle	Convention	HIS - CHUStP - Convention de collaboration - Chirurgie thoracique
3074	11-09-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Logiciel de gestion des stages pour le compte du réseau iris – Décision de lancement

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3075	11-09-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures – Encres pour le compte du réseau iris – Décision d’attribution
3076	11-09-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Spécialités pharmaceutiques à base de filgrastim et de pegfilgrastim présentées en seringues sécurisées pour le compte du réseau iris – Décision d’attribution
3077	11-09-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Automate de coloration de lames – Décision de lancement
3078	18-09-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Analyseur de spectrométrie de masse entièrement automatisé pour dosage d'échantillons cliniques avec fourniture de réactifs pour le compte du LHUB-ULB - Décision de lancement
3079	18-09-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Salle de radiologie neuve avec arceau pour le compte du CHUBrg - Décision d’attribution
3080	09-10-20	x		HIS	Tutelle	Marchés	HIS - MP de fournitures – Acquisition d’un système d’extraction et d’amplification pour la réalisation de tests PCR Covid-19 – Décision d’attribution
3081	09-10-20	x		HIS	Tutelle	Marchés	HIS - MP de fournitures – De boulangerie et de pâtisserie fraîche – Décision de lancement
3082	09-10-20	x		HIS	Tutelle	Marchés	HIS - MP de fournitures – Chaîne d’équipement d’endoscopie digestive et pneumologique – Décision de lancement
3089	30-09-20		x	Hudorf	Tutelle	Convention	Hudorf-IJB - GHUB : Convention d’association – structure - statuts
3090	30-09-20		x	IJB	Tutelle	Convention	Hudorf-IJB - GHUB : Convention d’association – structure - statuts
3091	30-09-20		x	réseau iris	Tutelle	Comptes	réseau iris - Rapports des réviseurs – Subventions communales aux missions SIEG 2019
3093	09-10-20	x		CHUBrg	Tutelle	Marchés	CHUBrg – Hudorf – Site Horta - MP de fournitures - Panneaux photovoltaïques (dossier FEDER) - Décision d’attribution
3094	09-10-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures – Cinq échographes haut de gamme pour la radiologie pour le compte de HIS – Décision de lancement
3095	26-10-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - CPAP etposables - Lot 1 (CPAP et Accessoires) - Lot 2 (Masques) pour le compte du CHUSTP, des HIS et du CHUBrg - Décision d’attribution
3096	26-10-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Système d’injecteur automatisé d’injection d’une activité de radiopharmaceutique thérapeutique avec une précision et une exactitude optimales – Décision de lancement
3097	26-10-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Salle de stérilisation des endoscopes et des instruments d’endothérapie – Décision de lancement

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3098	26-10-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures - Logiciel de curiethérapie ainsi que des applicateurs destinés au projecteur automatique de source du service de radiothérapie – Décision de lancement
3099	26-10-20	x		HIS	Tutelle	Marchés	HIS - MP de fournitures – Système d'extraction et amplification pour la réalisation de tests PCR – Covid 19 – Extension du marché
3100	28-10-20		x	CHUBrg	Tutelle	Programmation	CHUBrg - Constitution d'un dispositif mobile 2A sur la Région bruxelloise via une demande à la COCOM d'une conversion de lits C en lits A et la demande au SPF SP du gel de ces nouveaux lits A ou T dans le cadre de l'article 107
3101	28-10-20		x	CHUBrg	Tutelle	Programmation	CHUBrg – Site Brien – Programmation - conversion de lits 27 C ou D en 20 lits A, ou 23 lits C/D en lits 20 T
3102	28-10-20		x	CHUBrg	Tutelle	Programmation	CHUBrg – Site Brien – Programmation du Bâtiment TA
3103	26-10-20	x		CHUBrg	Tutelle	Programmation	CHUBrg – Programmation de l'extension de la crèche
3107	13-11-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - GÉNÉRATEURS 99MO-99mTC - pour le compte du CHUStP, du CHUBrg et de l'IJB - Décision d'attribution
3108	13-11-20	x		HIS	Tutelle	Convention	HIS - Convention de collaboration pour la mise en place d'un centre de testing COVID-19 de première ligne entre HIS et la Croix-Rouge – ratification
3109	13-11-20	x		HIS	Tutelle	Marchés	HIS - MP de fournitures – Café et mise à disposition des distributeurs et des machines à café – Décision d'attribution
3110	13-11-20	x		HIS	Tutelle	Convention	HIS - Convention relative à l'utilisation du PET-SCAN du Centre Hospitalier Interrégional Edith Cavell pour les patients des Hôpitaux Iris Sud
3111	13-11-20	x		HIS	Tutelle	Marchés	HIS - MP de fournitures - Système d'extraction et d'amplification pour la réalisation de tests PCR COVID-19 – Seconde extension du marché
3112	20-11-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures – Cathéters périphériques et aiguilles à ailettes pour le compte du réseau iris – Décision de lancement
3113	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – New Bordet - Accélérateur linéaire pour le Service de Radiothérapie – Décision de lancement
3114	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Isolateurs pour la reconstitution de médicaments anti-cancéreux pour la pharmacie du New Bordet – Décision d'attribution
3115	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Approbation d'un transfert de marché public d'un adjudicataire vers un autre – Décision d'attribution
3116	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Digitalisation du quartier opératoire – Décision de lancement
3117	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – New Bordet - Délégation de la réalisation d'un marché public conjoint pour l'acquisition de serveurs Storage

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3118	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Stations d’anesthésie pour le Quartier Opérateur – Décision de lancement
3119	13-11-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Bornes interactives pour l'orientation des patients et de la gestion des files d'attente – Décision de lancement
3120	13-11-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - CPAP etposables - Lot 1 (CPAP et Accessoires) - Lot 2 (Masques) pour le compte du CHUStP, des HIS et du CHUBrg - Recours en suspension - Retrait d’acte et nouvelle décision d’attribution
3121	20-11-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures – Logiciel de gestion des stages pour le compte du réseau iris – Décision d’attribution
3122	20-11-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - Logiciels de gestion de dossier de patient informatisé - Avenant à la convention conclue entre IA, le CHUBrg, l’Huderf et le CHUStP
3123	25-11-20		x	IJB	Tutelle	Organes	IJB - Composition des organes - délégation de l'ULB - AG: désignation de Cédric Blanpain en remplacement de Oberban Leo et de Henry Steyaert en remplacement de Joanne Rasschaert (suppléant de Jacques Créteur)/CA: désignation de Cédric Blanpain en remplacement de Oberban Leo et de Henry Steyaert en remplacement de Joanne Rasschaert (suppléant de Jacques Créteur)
3124	20-11-20	x		HIS	Tutelle	Construction	HIS - Lancement du projet définitif pour la construction d'une nouvelle polyclinique et d'un bâtiment médico technique sur le site Joseph Bracops
3125	04-12-20	x		iris-Achats	Tutelle	Marchés	iris-Achats - MP de fournitures - 7 échographes haut de gamme pour la cardiologie pour le compte du CHUBrg, de l’HUDERF et HIS - Décision de lancement
3127	11-12-20	x		IJB	Tutelle	Marchés	IJB - MP de fournitures – Système automatisé d'injection d'une activité de radiopharmaceutique thérapeutique avec une précision et une exactitude optimales – Décision d'attribution

ANNEXE 5 : LISTE DES DOSSIERS DE CONTRÔLE EN 2020

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
2984	22-01-20		x	HIS	Contrôle	Budget	HIS - Budget d'exploitation - Demande de report de transmission
2987	22-01-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 12/2019
2988	22-01-20		x	HIS	Contrôle	CAM-CAT	HIS - CAT 03/2019
2989	22-01-20		x	CHUBrg	Contrôle	CAM-CAT	CHUBrg - CAT 03/2019
2990	22-01-20		x	CHUStP	Contrôle	CAM-CAT	CHUStP - CAT 03/2019
2991	22-01-20		x	CHUBxl	Contrôle	Budget	Budget d'exploitation 2020
2992	19-02-20		x	Hudarf	Contrôle	Budget	Hudarf - Budget d'exploitation 2020
2993	19-02-20		x	réseau iris	Contrôle	Circulaire	réseau iris - Circulaire générale de contrôle.
3006	25-03-20		x	IJB	Contrôle	Budget	IJB - Budget d'exploitation 2020
3007	25-03-20		x	HIS	Contrôle	Budget	HIS - Budget d'exploitation 2020
3008	25-03-20		x	HIS	Contrôle	Budget	HIS - Budget d'investissements 2020
3009	25-03-20		x	CHUStP	Contrôle	Budget	CHUStP - Budget d'investissements 2020 - Suivi
3010	25-03-20		x	CHUBrg	Contrôle	Budget	CHUBrg - Budget d'investissements 2020
3021	29-04-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 02/2020
3022	29-04-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 03/2020
3028	27-05-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 04/2020
3029	27-05-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM CUMUL 04/2020
3041	19-06-20	x		Hudarf	Contrôle	Budget	Hudarf - IT Budget et projets 2020
3045	24-06-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 12/2019 recalculé
3046	24-06-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 05/2020
3047	24-06-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM cumul 05/2020
3048	24-06-20		x	CHUStP	Contrôle	CAM-CAT	CAT 01/2020 simplifié - CHUStP
3049	24-06-20		x	CHUBrg	Contrôle	CAM-CAT	CAT 01/2020 simplifié - CHUBrg
3050	24-06-20		x	Hudarf	Contrôle	CAM-CAT	CAT 01/2020 simplifié - Hudarf
3051	24-06-20		x	HIS	Contrôle	CAM-CAT	CAT 01/2020 simplifié - HIS
3062	15-07-20		x	IJB	Contrôle	Budget	IJB - Budget d'exploitation 2020
3063	15-07-20		x	IJB	Contrôle	Budget	IJB - Budget d'investissements 2020
3064	15-07-20		x	CHUBxl	Contrôle	CAM-CAT	CHUBxl - Rapport annuel 2020 - année 2019
3065	15-07-20		x	iris-Achats	Contrôle	CAM-CAT	iris-Achats - Rapport annuel 2020 - année 2019
3067	26-08-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 07/2020
3068	26-08-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 07/2020 CUMUL
3069	26-08-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 07/2020 - Complément Evolution activité QOP 2019-2020

N°	Date	BCA	CA	Association	Objet	Matière	Libellé
3072	26-08-20		x	réseau iris	Contrôle	Circulaire	réseau iris - Circulaire budgétaire (08/20) - Exercice 2021
3073	26-08-20		x	réseau iris	Contrôle	Comptes	réseau iris - Rapport aux communes - comptes 2019
3083	30-09-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 08/2020 - CAM 08/2020 CUMUL
3084	30-09-20		x	CHUStP	Contrôle	CAM-CAT	CAT 02/2020 - CHUStP
3085	30-09-20		x	CHUBrg	Contrôle	CAM-CAT	CAT 02/2020 simplifié - CHUBrg
3086	30-09-20		x	Hudarf	Contrôle	CAM-CAT	CAT 02/2020 simplifié - Hudarf
3087	30-09-20		x	HIS	Contrôle	CAM-CAT	CAT 02/2020 - HIS
3088	30-09-20		x	iris-Achats	Contrôle	CAM-CAT	iris-Achats - Rapports d'activités 01/2020 et 02/2020
3092	30-09-20		x	Hudarf	Contrôle	Budget	Hudarf - Budget d'investissements 2020
3104	28-10-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 09/2020 - CAM 09/2020 CUMUL
3105	28-10-20		x	IJB	Contrôle	CAM-CAT	CAT 02/2020 - IJB
3106	28-10-20		x	HIS	Contrôle	Budget	HIS - Budget 2021 - Demande de report
3126	25-11-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 10/2020 - CAM 10/2020 CUMUL
3128	16-12-20		x	CHUBrg	Contrôle	CAM-CAT	CAT 03/2020 simplifié - CHUBrg
3129	16-12-20		x	CHUStP	Contrôle	CAM-CAT	CAT 03/2020 - CHUStP
3130	16-12-20		x	HIS	Contrôle	CAM-CAT	CAT 03/2020 - HIS
3131	16-12-20		x	Hudarf	Contrôle	CAM-CAT	CAT 03/2020 simplifié - Hudarf
3132	16-12-20		x	CHUStP	Contrôle	Budget	CHUStP - Budget d'exploitation et budget d'investissements 2021
3133	16-12-20		x	IJB	Contrôle	Budget	IJB - Budget d'exploitation 2021
3134	16-12-20		x	iris-Achats	Contrôle	Budget	iris-Achats - Rapport d'activités 03/2020 - Budget ordinaire 2021
3135	16-12-20		x	réseau iris	Contrôle	CAM-CAT	réseau iris - CAM 11/2020 - CAM 11/2020 CUMUL